Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

25534

No. 0230

Social Protection Discussion Paper Series

La vulnérabilité et la mesure de la pauvreté dans la politique publique

Jean-Yves Duclos

Décembre 2002

Social Protection Unit
Human Development Network
The World Bank

Social Protection Discussion Papers are not formal publications of the World Bank. They present preliminary and unpolished results of analysis that are circulated to encourage discussion and comment; citation and the use of such a paper should take account of its provisional character. The findings, interpretations, and conclusions expressed in this paper are entirely those of the author(s) and should not be attributed in any manner to the World Bank, to its affiliated organizations or to members of its Board of Executive Directors or the countries they represent.

For free copies of this paper, please contact the Social Protection Advisory Service, The World Bank, 1818 H Street, N.W., MSN G8-802, Washington, D.C. 20433 USA. Telephone: (202) 458-5267, Fax: (202) 614-0471, E-mail: socialprotection@worldbank.org. Or visit the Social Protection website at http://www.worldbank.org/sp.

Série d'introduction aux filets sociaux de sécurité

La vulnérabilité et la mesure de la pauvreté dans la politique publique

Jean-Yves Duclos

Décembre 2002

Unité de Protection sociale

Réseau du Développement Humain

Banque mondiale

Les découvertes, interprétations, et conclusions exprimées dans cette note sont exclusivement celles des auteurs et ne sauraient en aucune manière être attribuées à la Banque Mondiale, aux organisations qui lui sont affiliées ou aux membres de son Comité de Directeurs Exécutifs ou des pays qu'ils représentent.

Pour obtenir des exemplaires gratuits de cette publication, prière de contacter le Service Consultatif de protection sociale de la Banque mondiale, 1818 H Street, NW., MSN G8-802, Washington D.C. 20433, Etats Unis. Téléphone : (202) 458.5267, Télécopie : (202) 614-0471, E-mail : socialprotection@worldbank.org. Ou visitez le site internet du département de la protection sociale : http://www.worldbank.org/sp.

Série d'introduction aux filets sociaux de sécurité

L'introduction aux filets sociaux de sécurité de la Banque mondiale a pour but de fournir une ressource pratique aux personnes impliquées dans le concept et la mise en oeuvre de programmes de filets sociaux de sécurité dans le monde. Les lecteurs y trouveront des informations sur les meilleures pratiques pour un éventail d'interventions, de contextes par pays, de thèmes et de groupes ciblés, mais aussi la philosophie actuelle des spécialistes et des praticiens sur le rôle des filets sociaux de sécurité dans le cadre de l'agenda plus large du développement. Les notes d'introduction ont pour but de refléter un standard élevé de qualité aussi bien qu'un degré de consensus au sein de l'équipe Banque mondiale des filets sociaux de sécurité et avec les praticiens généralistes sur les meilleures pratiques et les meilleures politiques. Les sujets d'introduction sont initialement révisés par un comité d'organisation composé de spécialistes de la Banque mondiale et de spécialistes externes, et les notes préparatoires sont soumises à l'examen des pairs pour un contrôle de qualité. Cependant le format de cette série est assez flexible de manière à refléter les développements importants dans ce domaine d'une manière opportune.

La série d'introduction apporte sa contribution aux matériaux d'enseignement couverts lors du cours sur les Filets sociaux de sécurité offert à Washington DC aussi bien que lors de divers autres cours sponsorisés par la Banque. L'introduction aux Filets sociaux de sécurité et le cours annuel sont soutenus conjointement par l'Unité de la Protection Sociale du Réseau de Développement Humain et par l'Institut de la Banque mondiale. L'Institut de la Banque mondiale offre aussi des cours régionaux sur mesure par correspondance de façon régulière.

Pour plus d'information sur la note relative aux séries d'introduction et sur les notes concernant d'autres sujets de couverture sociale, veuillez contacter le Service Consultatif de Protection Sociale; téléphone (202) 458-5267; fax (202) 614-0471; email: socialprotection@worldbank.org. Des copies des notes reliées aux filets sociaux de sécurité, y compris la série d'introduction aux filets sociaux de sécurité sociale, sont disponibles électroniquement à http://www.worldbank.org/safetynets. Le site web comprend aussi des versions traduites de ces notes, dès que celles-ci sont disponibles. Un plan ambitieux de traduction est en cours de réalisation (particulièrement pour l'espagnol et le français, et certains en russe). Pour plus d'information sur les cours de l'Institut de la Banque mondiale relatifs aux filets sociaux de sécurité, veuillez visiter le site web http://www.worldbank.org/wbi/socialsafetynets.

Notes Récentes et en Voie de Publication, Série : Introduction aux filets sociaux de sécurité, à la date d'Août 2002[1]

Thème	*Auteur*
Program Interventions	
Cash transfers	Tabor
Food related programs	Rogers and Coates
Price and tax subsidies	Alderman
Fee waivers in health	Bitran and Giedion
Fee waivers in housing	Katsura and Romanik
Public works	Subbarao
Micro credit and informal insurance	Sharma and Morduch
Cross-cutting Issues	
Overview	Grosh, Blomquist and Ouerghi
Institutions	de Neubourg
Targeting	Coady, Grosh and Hoddinott
Evaluation	Blomquist
Political Economy	Graham
Gender	Ezemenari, Chaudhury and Owens
Community Based Targeting	Conning and Kevane
Country Setting/Target Group	
Very Low Income Countries	Smith and Subbarao
Transition Economies	Fox
Non-contributory pensions	Grosh and Schwarz

1. Papers may be added or deleted from the series from time to time.

Résumé

Ce papier présente les approches principales et les outils pour mesurer la pauvreté et la vulnérabilité et comprend les questions importantes de l'établissement du seuil de pauvreté, l'utilisation statistique des études, la mesure empirique des niveaux de vie et les comparaisons de pauvreté. La computation de la pauvreté agrégée et l'utilisation des tests de la dominance de la pauvreté sont également décrites. Les implications pour la compréhension des effets de la politique publique sont soulignées, particulièrement celles qui sont liées à la conception des filets sociaux de sécurité.

Table des matières

Jean-Yves Duclos, CIRPEE, Département d'économie, Université Laval Québec, Canada, G1KP4..... **1**

I. La mesure de la pauvreté..... **1**
L'approche sociale 1
Des approches non-sociales 3

II. Vulnérabilité et pauvreté..... **6**

III. La mesure de la vulnérabilité..... **8**

IV. Les seuils de pauvreté..... **9**
Le seuil de pauvreté absolu et relatif 9
L'exclusion sociale et la privation relative 10
L'estimation des seuils de pauvreté 11

V. La politique publique et les filets sociaux de sécurité **14**
La mesure de pauvreté et la politique publique ?.....14

VI. Mesure empirique de la pauvreté et vulnérabilité..... **16**
Questions posées par les études 16
Les revenus contre la consommation.....18
La variabilité du prix.....19
L'hétérogénéité de la famille 20

VII. La comparaison de la pauvreté..... **21**
La comparaison ordinale contre la comparaison cardinale. 21

VIII. Indices de pauvreté réunis **23**
Pour construire les indices de pauvreté EDE.....24
Indices du fossé de pauvreté 24
Indices de pauvreté décomposables par groupe 25

IX. Les courbes quantiles de pauvreté quantiles..... **26**

X. La dominance de la pauvreté **27**
L'approche primale à la dominance de la pauvreté 29
L'approche duelle à la dominance de la pauvreté.....31

Références..... **32**

Figures
Notes Récentes et en Voie de Publication, Série : Introduction aux filets sociaux de sécurité, à la date d'Août 2002[1].....iv
Tableau 1. Les difficultés de la comparaison de pauvreté. 23
Graphique 1: Courbe du fossé de pauvreté 26

Tableau 2: Courbe CPG 27
Figure 3: Les courbes de dominance de pauvreté 31

Tableaux

Notes Récentes et en Voie de Publication, Série : Introduction aux filets sociaux de sécurité, à la date d'Août 2002[1] iv
Tableau 1. Les difficultés de la comparaison de pauvreté. 23
Graphique 1: Courbe du fossé de pauvreté 26
Tableau 2: Courbe CPG 27
Figure 3: Les courbes de dominance de pauvreté 31

La vulnérabilité et la mesure de la pauvreté dans la politique publique

Jean-Yves Duclos, CIRPEE, Département d'économie, Université Laval
Québec, Canada, G1KP4[1]

I. La mesure de la pauvreté

On peut diviser les approches pour mesurer la pauvreté en deux groupes et selon Ravallion (1994), on peut les décrire comme sociales et non-sociales. La première approche tend à se concentrer, en pratique, surtout sur les comparaisons du «bien-être économique » que (pour des raisons de simplicité) nous appellerons également « niveau de vie » Nous allons constater que cette approche a des liens très forts avec la théorie économique traditionnelle, et est également utilisée par des économistes dans les travaux opérationnels et de recherche des organisations comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et les ministères des finances et de la planification de pays développés et en voie de développement. La deuxième approche a été préconisée historiquement surtout par des scientifiques sociaux et d'autres économistes et partiellement comme une réaction à la première approche. Cette deuxième approche, néanmoins, est proposée de plus en plus par des économistes et des non-économistes en tant que complément multidimensionnel à l'approche classique du niveau de vie.

L'approche sociale

L'approche sociale a des racines importantes dans la microéconomie classique, où, dans le langage des économistes, le «social » ou « l'utilité » sont en général des éléments clefs dans le comportement et le bien-être des individus. La microéconomie classique postule, en général, que les individus sont rationaux et sont capables d'être le meilleur juge du style de vie et des activités qui maximisent leur utilité et leur bonheur. Etant donné leurs dotations initiales (y compris le temps, le talent, la terre et le capital) les individus font des choix de production et de consommation en utilisant des préférences sur les activités de production et de consommation, et en prenant en considération la technologie de production disponible et les prix du consommateur et du producteur en vigueur dans l'économie. Selon ces hypothèses et contraintes, un processus de libre choix individuel maximisera l'utilité de l'individu ; selon des hypothèses additionnelles (bien que quelque peu restrictives), une société d'individus qui se comportent tous de façon indépendante dans le cadre de ce processus de liberté de choix amènera aussi à un produit connu comme étant Pareto-efficace, et même si aucune utilité appartenant à une personne ne pouvait être davantage améliorée par une intervention gouvernementale sans réduire l'utilité d'une personne à une autre.

[1] Je souhaite remercier le Centre International de Recherche du Canada pour son appui au programme de MIMAP, qui a permis de développer la recherche conceptuelle, qui rendu possible cet article.

La raison fondamentale de l'approche sociale de la pauvreté est que l'information révélée par le comportement de l'individu doit être prise en considération lors de l'évaluation de la pauvreté. Cette prémisse stipule que l'évaluation du bien-être doit être consistante des préférences révélées par les libres choix de l'individu. Par exemple, une personne pourrait être considérée comme étant pauvre d'après la consommation totale ou le niveau de revenu par un analyste de la pauvreté. Cette même personne pourrait néanmoins être capable de ne pas être pauvre (c'est à dire, être capable de travailler). Ceci pourrait être révélé par l'observation d'un choix libre et délibéré de la part de l'individu de travailler et consommer peu, alors que la capacité de travailler et de consommer plus existe. Par le choix de dépenser peu (peut être en vue de plus de loisirs) la personne révèle qu'elle est plus heureuse que si elle travaille plus et dépensait plus. Bien qu'elle puisse être considérée comme pauvre par un jugement standard d'un analyste de la pauvreté non-sociale, un jugement social déterminerait que cette personne n'est pas pauvre. Il peut y avoir des implications importantes pour la conception et l'évaluation de la politique publique et nous en discuterons plus tard.

Une approche purement sociale a des problèmes pratiques importants. Pour être opérationnel, le social pur a besoin de préférences révélées suffisamment informatives qui ne sont pas facile à observer et à déchiffrer. Par exemple, pour qu'une personne soit déclarée pauvre ou non, il n'est pas suffisant de connaître les caractéristiques actuelles et le niveau de vie de la personne, mais aussi il doit être aussi déduit des actions de la personne qu'elle-même juge le statut de son utilité comme étant au-dessus d'un niveau de pauvreté d'utilité, selon des caractéristiques arrêtées et une norme de vie de référence. Un autre problème plus fondamental de l'approche purement sociale est le besoin de mesurer les niveaux d'utilité ou le « bonheur psychique. » Comment mesurer le plaisir réel venant du bien-être économique ? De plus, il est sans doute difficile d'essayer de comparer le niveau d'utilité des individus, et il est bien connu qu'une telle procédure pose des problèmes éthiques controversés. Les préférences sont hétérogènes, les caractéristiques personnelles et les besoins sont variés, les familles diffèrent en taille et en composition, et les prix changent avec le temps et l'espace. D'ailleurs, il n'est pas clair si nous devons accepter comme éthiquement signifiant le niveau réel d'utilité ressenti par les individus. Pourquoi une personne riche difficile à satisfaire serait-elle jugée comme étant moins heureuse qu'une personne pauvre facile à satisfaire ? C'est-à-dire, pourquoi un riche qui se plaint serait-il jugé comme « plus pauvre » qu'un paysan content ? (voir Sen 1983, p. 160)?

Les comparaisons sociales, et par conséquent celles de la pauvreté, utilisent presque toujours des compensations imparfaites mais capables d'être observées des utilités, comme le revenu ou la consommation. Ces indicateurs monnaie-métriques sont souvent ajustés pour les différences en besoin, prix et tailles et compositions de la famille, mais ils demeurent des indicateurs imparfaits de l'utilité et du bien-être. La théorie économique nous donne peu d'indications sur l'utilisation de la consommation ou les revenus pour faire des comparaisons interpersonnelles du bien-être. D'ailleurs, la compensation de la consommation et les revenus prennent rarement en considération le rôle des produits publics et hors marché, tels que la sécurité, la liberté, la paix et la santé dans la détermination du bien-être. En principe, ces produits peuvent être évalués en utilisant des « prix de référence » mais en pratique ceci est difficile.

Des approches non-sociales

Il y a deux approches non-sociales principales: l'approche des besoins de base et l'approche de capacité.

Les besoins de base et le fonctionnement

La première approche vise les *résultats* multidimensionnels qui peuvent être généralement observés et suivis. Ces résultats sont normalement (de façon explicite ou non explicite) liés à la conception de *fonctionnement,* une conception développée dans le travail important de Amartya Sen.

> *Vivre peut être vu comme un des fonctionnements interconnectés, d'être et de faire. Les accomplissements sont vus comme le vecteur de ses fonctionnements. Les fonctionnements pertinents peuvent varier, de choses élémentaires comme une alimentation adéquate, être en bonne santé, éviter la morbidité prévisible et la mortalité prématurée, à des accomplissements plus complexes comme le fait d'être heureux, avoir le respect de soi-même, participer dans la vie de la communauté, etc. (Sen 1997, p. 39)*

De ce point de vue, les fonctionnements peuvent être compris comme étant les éléments constitutifs du bien-être et dès lors l'approche de fonctionnement n'essaierait pas, généralement, de mesurer le bien-être en termes d'utilité ou de bonheur car l'utilité ou le bonheur peuvent être vus comme une agrégation simple et réductive des fonctionnements, qui sont multidimensionnels par nature. L 'approche de fonctionnement vise donc les accomplissements multidimensionnels de résultats spécifiques et sûrs, comme le plaisir d'un type particulier de produit de consommation ou *l'exercice* des droits. Entre autres, cela comprend normalement la santé, être lettré, une nutrition appropriée, avoir un abri, ne pas avoir honte, être bien habillé, voyager, participer dans la communauté, etc.

L'approche de fonctionnement est étroitement liée avec l'approche bien connue des *besoins de base*, et les deux sont souvent difficiles à distinguer dans leur application pratique. Les fonctionnements, cependant, ne sont pas synonymes des besoins de base, au moins tels qu'ils sont typiquement définis et utilisés dans la littérature empirique. Plus précisément, les besoins de base sont les moyens requis pour que les individus arrivent à des fonctionnements. Les besoins de base, par conséquent, sont normalement définis en termes de *moyens* plutôt que *résultats*, par exemple, vivre près des services médicaux (sans pour autant être en bonne santé), le nombre d'années passées à l'école, etc. Autrement dit,

> *Les besoins de base peuvent être interprétés en termes de quantités minimales spécifiques pour la nourriture, abri, eau et assainissement qui sont nécessaires à la prévention de la maladie, sous alimentation. (Streeten et al. 1981)*

Au contraire des fonctionnements qui peuvent être définis communément pour tous les individus, la spécification des besoins de base dépend des caractéristiques des individus et de la société dans laquelle ils vivent. Par exemple, les produits de base qui sont nécessaires à une personne pour être en bonne santé et ne pas être sous alimentée dépendront du climat et des caractéristiques physiologiques de l'individu. De la même façon les habits, pour qu'une personne n'ait pas honte, dépendront des normes de la société dans laquelle elle vit, et les moyens nécessaires pour voyager, et si la personne est handicapée ou non. Conséquemment,

bien que l'accomplissement des besoins de base soit un élément important dans l'évaluation, si une personne a atteint certains fonctionnements, cette évaluation doit également utiliser l'information sur l'environnement socio-économique de l'individu. La diversité humaine est telle que l'égalité en besoins de base se traduit normalement par l'inégalité en fonctionnements.

Quelles soient unidimensionnelles ou multidimensionnelles en nature, la plupart des applications des approches sociales et non-sociales à la mesure de la pauvreté reconnaissent le rôle des besoins et de l'environnement socio-économique pour atteindre l'état de bien-être. Streeten et al. (1981) et d'autres ont néanmoins soutenu que l'approche des besoins de base est moins abstraite que l'approche sociale dans la reconnaissance de ce rôle. Comme il a été dit ci-dessus, elle peut également être vue comme un pas utile, pratique et opérationnel, vers l'évaluation des fonctionnements plus abstraits. Il est clair, cependant, qu'il y a des degrés pour atteindre les besoins de base et les fonctionnements. Par exemple, que veut dire exactement « être alimenté de façon adéquate » ? Quel degré d'alimentation adéquate est pertinent dans l'évaluation de la pauvreté ? Est-ce que les besoins de base en vue d'un fonctionnement alimentaire adéquat, doivent seulement prendre en compte le régime le plus simple possible et l'efficacité nutritive la plus élevée ? Une telle attitude est normalement considérée comme étant trop restrictive et physiologique, mais il est difficile de trouver l'évidence objective d'une alternative appropriée. De plus, comment doit-on comprendre de tels fonctionnements, comme les fonctionnements du respect de soi-même ? La profondeur et l'ampleur appropriée de la conception des besoins de base est certes ambiguë, puisqu'il y a des degrés de fonctionnement qui rendent la vie agréable en plus d'être purement soutenable ou satisfaisante.

Une approche de capacité

Une deuxième alternative à l'approche sociale s'appelle l'approche de *capacité* également promue et préconisée dans les dernières vingt années par le travail de Sen. L'approche de capacité est définie par la capacité d'atteindre des fonctionnements définis ci-dessus. Sen dit (1977) que la capacité de fonctionner

Représente les diverses combinaisons de fonctionnements (être et faire) qu'une personne peut atteindre. La capacité est donc un jeu de vecteurs de fonctionnements qui reflète la liberté d'une personne de mener un style de vie ou un autre. (p. 40)

Ce qui compte pour l'approche de capacité est la *capacité* d'un individu de bien fonctionner en société, il ne s'agit pas des fonctionnements qui sont atteints par la personne. Avoir la capacité d'atteindre les fonctionnements basiques est la source de liberté pour bien vivre et est donc suffisant dans l'approche de capacité, pour qu'une personne ne soit ni pauvre, ni démunie.

Dès lors, l'approche de capacité se distancie des accomplissements ou des résultats spécifiques ou des fonctionnements. De cette manière, elle attribue une valeur considérable à la liberté de choix ; une personne ne sera pas jugée comme étant pauvre même si elle choisit de ne pas atteindre certains fonctionnements tant qu'elle pourrait les atteindre si elle le désirait. Cette distinction entre les résultats et la capacité d'atteindre les résultats reconnaît également l'importance de préférer la diversité et l'individualité dans la détermination des choix de fonctionnement. Par exemple, tout le monde ne désire pas être bien habillé ou ne souhaite pas participer de la société, même si toute personne en a la capacité.

Un exemple intéressant de la distinction entre l'accomplissement des besoins de base, de fonctionnement et de capacité est donné par l'index de privation de Townsend (1979, table 6.3) . L'index de privation s'établit à partir de questions et de réponses, comme « une personne n'ayant pas eu un après-midi ou une soirée de loisirs depuis quinze jours » ou « n'ayant pas eu un petit déjeuner complet depuis quelques jours ». Une personne, cependant, peut choisir de ne pas sortir (car elle préfère regarder la télévision) ou de ne pas avoir un petit déjeuner complet (car elle n'a pas le temps de le préparer), bien qu'elle ait la capacité de faire les deux. Par conséquent, cette personne arrive au fonctionnement du loisir sans répondre au besoin de base de sortir tous les quinze jours, et a la capacité d'avoir un petit déjeuner complet bien qu'elle choisisse de ne pas l'avoir.

La différence entre la capacité et le fonctionnement des besoins de base est en fait quelque peu analogue à la différence entre l'utilisation du revenu et de la consommation comme indicateurs du niveau de vie. Les revenus démontrent la capacité de consommer, et le « fonctionnement de consommation » pourrait être le résultat de l'exercice de cette capacité. La consommation existe seulement si une personne choisit d'utiliser sa capacité de consommer à partir d'un revenu donné. Dans l'approche des besoins de base et de fonctionnement, la privation vient d'un manque de consommation directe ou d'expérience de fonctionnement ; dans l'approche de capacité, la pauvreté vient d'un manque de revenus et de capacités, qui sont liés *indirectement* aux fonctionnements réels accomplis.

Bien que le jeu de capacité soit multidimensionnel, il démontre un parallèle avec l'indicateur unidimensionnel de revenus et dont l'importance détermine l'importance du « jeu du budget »:

> *Tout comme le « jeu du budget » dans l'espace des produits représente la liberté d'une personne d'acheter des produits, le "jeu de capacité´ dans l'espace de fonctionnements reflète la liberté d'une personne de choisir parmi des vies possibles. (Sen 1997, p. 40)*

La distinction fondamentale entre l'espace des accomplissements, l'ampleur des libertés et des capacités et les ressources qui sont nécessaires pour générer ces libertés et atteindre ces accomplissements est donc bien démontrée.

Les difficultés de la mesure

Comment peut-on mesurer la capacité ? A moins qu'une personne choisisse de les vivre sous forme d'accomplissements de fonctionnement, les capacités ne peuvent être observées directement. L'accomplissement de ces fonctionnements de base implique la non-privation dans l'espace de toutes les capacités, mais l'échec d'accomplissement de tous les fonctionnements de base n'implique pas la privation de capacité. De ce fait, le suivi des besoins de base et de fonctionnement est un outil imparfait dans l'évaluation de la privation de capacité. De toute manière, et comme pour les besoins de base, il y a clairement des degrés de capacités, certains de base et d'autres plus étendus.

L'approche non-sociale (capacité et besoins de base) de la mesure de la pauvreté souffre également de quelques problèmes de comparaison, parce que cette approche génère typiquement des critères multidimensionnels de pauvreté *qualitative* ; leur exécution prend simplement la forme d'une dichotomie oui/non. Par exemple, comment peut-on évaluer de manière adéquate le degré de pauvreté d'une personne qui a la capacité d'accomplir deux

fonctionnements sur trois, et non le troisième? Cette personne, est-elle forcément « en meilleure position » qu'une personne qui ne peut en accomplir qu'un ou même aucun ? Dans l'évaluation du bien-être, toutes les capacités sont-elles égales ? Les indicateurs monnaie-métriques (tels que le revenu et la consommation) sont quantitatifs et plus sujets, en principe, aux comparaisons cardinales subtiles du bien-être.

L'aspect multidimensionnel des critères non-sociaux résulte en une plus grande mise en application des difficultés que pour les indicateurs de compensation habituels de l'approche sociale. Dans l'approche sociale, l'importance du budget multidimensionnel est normalement indiquée par revenu ou par l'indicateur unidimensionnel de la liberté. Une transformation similaire vers un indicateur unidimensionnel est plus difficile avec les approches de capacité et de besoins de base. Une solution possible est l'utilisation d' « unités de revenus par rapport à l'efficacité qui reflètent la dominance sur la capacité plutôt que la dominance sur les produits et les services » (Sen 1983, p. 343). Pratiquement, cependant, il est difficile de le faire car la dominance, sur beaucoup de capacités, est difficile à traduire en termes d'un indicateur simple, et puisque les «unités de budget » sont difficilement comparables aux fonctionnements tels que l'alimentation adéquate, être lettré, le respect de soi-même et la participation dans la vie de la communauté. De plus, bien qu'il existe beaucoup de combinaisons différentes de consommation et de fonctionnements qui soient compatibles avec un seuil de pauvreté monnaie-métrique et multidimensionnel, l'approche sociale n'impose pas, en général, de seuils multidimensionnels. Par exemple, l'approche sociale n'exigera pas que les dépenses alimentaires et non-alimentaires soient plus élevés que le seuil de pauvreté respectif d'alimentation et non-alimentation établi pour les pauvres. Comme il a été indiqué ci-dessus, l'identification des pauvres et l'analyse de la pauvreté en sont simplifiées.

II. Vulnérabilité et pauvreté

Le rapport sur le Développement Mondial 2000-2001 (Banque Mondiale, 2001) (WDR) définit la pauvreté comme « la privation inacceptable du bien-être ». Comme décrit ci-dessus, la privation du bien-être peut venir de l'incapacité d'accomplir des fonctionnements de base ou de la privation dans l'espace des capacités de base. Récemment, l'on prétend que des capacités plus élargies devraient s'ajouter aux capacités matérielles et physiques de base, typiquement retenues par les évaluations traditionnelles de la pauvreté. Il s'agit, en particulier, de la capacité de se sentir en sécurité et «avec pouvoir ». La privation de ces capacités vient, respectivement, du risque et de la vulnérabilité, et d'être sans voix et sans pouvoir. En particulier, la vulnérabilité est le risque de ne pas pouvoir accomplir le fonctionnement de base de sécurité et de se sentir en paix lorsque l'on réfléchit à l'avenir.

La vulnérabilité et l'insécurité sont dynamiques par nature, et s'occupent de l'anticipation des changements possibles entre maintenant (le présent) et demain (l'avenir). L'insécurité est l'exposition au risque des événements futurs dont certains peuvent endommager le bien-être d'une personne. La vulnérabilité est la possibilité de souffrir un déclin dans le bien-être, en particulier une chute en dessous du seuil de pauvreté ou d'un point de repère minimum. Ce déclin est le résultat de crises contre lesquelles la protection est ou coûteuse ou impossible. Les crises affectent également les communautés entières par la perte d'un emploi, un accident ou la mort, et touchent toute la communauté, les villages, les régions ou certains groupes socio-économiques. Des exemples seraient des désastres naturels,

des changements dans les prix d'exportation et des changements climatiques et environnementaux.

Alwang et Siegel (2000) décrivent la vulnérabilité comme commençant avec la notion du *risque*, ce qui est caractérisé par une distribution de probabilité sur les événements. Le risque s'ajoute à l'exposition des familles, déterminée par leur location géographique, leurs biens, et leur choix de consommation et de production – qui donne *le hasard* auquel la famille doit faire face et auquel la famille répond *ex ante* et *ex post*. Les réponses *ex ante* prennent la forme d'activités individuelles et de réduction du risque social. Les réponses *ex post* sont des réponses de gestion qui réduisent la dureté du résultat du hasard, ce qui est un processus stochastique. Donc, la vulnérabilité

> *est définie par rapport aux événements qui peuvent arriver dans le futur. Alors que l'on peut mesurer les dégâts ex post, ils ne sont que des résultats statiques du processus continu de risque, exposition et réponse. La vulnérabilité est l'état continu de la vision en avant. (Alwang and Siegel 2000, p. 5)*

La mesure de vulnérabilité est surtout importante dans le suivi du bien-être des pauvres. A cause des circonstances déjà difficiles des pauvres, les résultats de vulnérabilité sont normalement plus durs. Les pauvres sont souvent plus vulnérables à cause du lieu géographique où ils se trouvent et de leurs caractéristiques (nommément, leur exposition) y compris un niveau plus bas d'actifs qui puissent les protéger, un accès moindre à l'assurance et aux marchés d'entrées et de sorties (qui les isolent contre les crises idiosyncrasiques), moins d'accès à la protection publique et un niveau moins élevé de pouvoir. Il y a des circonstances, cependant, où les pauvres sont moins exposés au risque. Cela pourrait être le cas pour les familles près du niveau de subsistance qui vivent en zone éloignée et qui sont peu (ou pas) affectés par les crises de marché et de prix (voir Glewwe et Hall 1998).

La mesure de la vulnérabilité est également pertinente dans la conception des politiques d'allègement de la pauvreté. Une question de politique publique fondamentale et éthique est si l'aide doit cibler les pauvres à court terme, les pauvres à long terme ou bien les plus vulnérables parmi les pauvres et les non-pauvres. Si la pauvreté à court terme menace la subsistance physique, alors la pauvreté réelle devrait être la cible principale de la politique publique. Une investigation correcte de cette question doit également évaluer les liens dynamiques entre la pauvreté et la vulnérabilité, et à quel point le risque néfaste et la variation en niveaux de vie en sont aux niveaux social et individuel.

Au niveau individuel, si la pauvreté provisoire mérite autant d'attention publique que la pauvreté chronique, cela dépend de la capacité des individus de se protéger de la dureté de la pauvreté provisoire. Il est parfois rapporté que la pauvreté provisoire et les efforts d'amortissement de ses effets affectent aussi bien les perspectives à long et à court terme des individus. Les ressources limitées des pauvres les empêchent aussi de chercher une protection adéquate des crises à court terme. Ces limitations prennent la forme d'un accès limité aux marchés d'assurance (Jalan et Ravallion 1997) et de difficultés à mettre de côté des ressources pour l'avenir. Il y a également souvent de la part des pauvres une compensation entre la protection à court terme à la vulnérabilité et la sortie à long terme de la pauvreté. Par exemple, la protection à court terme contre la pauvreté à court terme mène à l'utilisation de ressources naturelles et physiques, dont l'épuisement peut être néfaste à la

protection contre la privation à long terme. Cette compensation est surtout sérieuse quand le résultat de la vulnérabilité pousse les pauvres à une privation abjecte. D'ailleurs, même si la vulnérabilité n'était pas nécessaire à la compréhension des perspectives à long terme et à court terme des pauvres, cela pourrait être quand même important parce que les éléments constitutifs du bien-être individuel en sont affectés (l'accomplissement du fonctionnement de base de la sécurité).

Au niveau social, le risque et la variabilité génèrent clairement un sens d'insécurité sociale. Ceci permet, cependant, à certains pauvres chroniques d'échapper à la pauvreté provisoirement, et à certains des non-pauvres de vivre la pauvreté provisoirement. Ce processus pourrait avoir un résultat social efficace puisqu'il étend le risque d'être pauvre parmi les individus – l'expérience de la privation devient donc plus équitable. Un tel partage de privation dans le temps devient près se rapproche conceptuellement de l'expérience de la mobilité sociale, qui est considérée comme étant socialement désirable. Assumons, par exemple, qu'il y a 50% de chance d'être pauvre à un point donné dans le temps. Dans l'absence de mobilité sociale et de variabilité de la situation de pauvreté parmi les individus, ce seront toujours les même 50% qui seront pauvres. Si toutefois, le risque d'être pauvre à tout moment est partagé de façon équitable, la pauvreté sera également partagée dans le temps parmi tous les individus de façon équitable. Il y aurait ensuite plus de vulnérabilité, mais qui serait considérée comme une distribution de la pauvreté plus désirable socialement.

III. La mesure de la vulnérabilité

Comme il a été mentionné ci dessus, la vulnérabilité n'est pas uniquement le facteur déterminant et clairvoyant de la pauvreté future, mais aussi l'élément important du bien-être et de la privation actuelle, puisqu'elle empêche l'accomplissement des fonctionnements de la sécurité.

La vulnérabilité, qui se tourne vers l'avenir, a souvent été évaluée par des indicateurs indirects ou passés de la variabilité du bien-être (aussi définie comme la variabilité dans l'utilité, revenu ou consommation, fonctionnements et capacités). Les indicateurs indirects sont normalement les substitutions de l'exposition au risque, comme vivre dans les régions à risque de cyclones, être exposés aux maladies et donc loin des centres médicaux, ne pas être propriétaire de terre ou de capital (et être donc dépendant des revenus incertains pour la subsistance), etc. Les indicateurs de la vulnérabilité ancienne visent la variabilité passée des indicateurs monnaie-métriques comme la consommation ou le revenu.

Un aspect intéressant dans la mesure de la vulnérabilité ancienne est de considérer les mouvements des individus qui entrent et qui sortent de la pauvreté sur une période de temps, en comparaison de l'effet, sur ces individus, de la pauvreté chronique ou à long terme. La mesure de la pauvreté en dessous d'un certain niveau de vie est déterminée par une tendance moyenne à long terme dans les niveaux de vie, ce qui peut être interprété alternativement comme la pauvreté attendue, si on s 'attend à ce que les individus restent dans leur tendance ancienne de niveau de vie pour prédire leur situation future de pauvreté. La pauvreté intemporelle peut être jugée par l'addition sur une période de temps des chutes périodiques dans la pauvreté. Quand la pauvreté intemporelle et à long terme est mesurée utilisant un index de pauvreté qui est opposé à la variabilité du bien-être ou les index de pauvreté de Watts (le fossé de la pauvreté moyenne au carré) ou de "Gini" —voir Section VIII, la différence entre la pauvreté intemporelle et chronique offre un indicateur de l'effet de la

« nature transitoire » et la variabilité de la situation de pauvreté, et donc indirectement, de l'effet de la vulnérabilité et de la sécurité sur le bien-être. La pauvreté intemporelle est donc la somme de la pauvreté chronique et de la pauvreté transitoire.

Le modèle temporel de la vulnérabilité et de la variabilité dans le bien-être est également important. Par exemple, que les crises temporelles aient une auto-corrélation à travers le temps est important pour le bien-être. Il n'y aura peut-être pas de temps de récupération si les crises se suivent trop rapidement ; cela peut entraîner une fragilité physiologique et environnementale et une incapacité à se protéger des crises ultérieures, ce qui pourrait mener, par exemple, aux famines par opposition à la privation transitoire à court terme. Un autre élément important est la corrélation des crises à travers les individus et les familles. Est-ce que les communautés sont affectées entièrement (dans le cas d'épidémies, par exemple) ou les crises sont-elles concentrées sur quelques familles ou groupes socio-économiques ? Les réponses à ces questions sont des ingrédients importants dans la conception de la politique publique, filets sociaux de sécurité et programmes de ciblage.

IV. Les seuils de pauvreté

Il y a deux éléments principaux de discussion. Premièrement, il faut définir l'espace dans lequel la pauvreté se mesure. Comme il a été déjà mentionné, ceci pourrait être l'espace d'utilité, de besoins de base, fonctionnements ou de capacités. Deuxièmement, il faut déterminer si l'on s'intéresse à un seuil de pauvreté absolu ou relatif dans l'espace considéré.

Le seuil de pauvreté absolu et relatif

Un seuil de pauvreté absolu peut être interprété comme étant fixe dans n'importe lequel des espaces. Un seuil de pauvreté relatif dépend de la distribution des conditions de vie (y compris les utilités, les fonctionnements et les capacités) qui se trouvent dans la société. Une controverse importante existe si l'absolu ou la relativité est le meilleur propriétaire du seuil de pauvreté. La plupart des analystes seraient néanmoins d'accord qu'un seuil de pauvreté défini dans l'espace de fonctionnements et de capacités devrait être absolu (sans que ce soit unanime).Un seuil absolu dans ces espaces, cependant, impliquerait la relativité des seuils correspondants dans l'espace des produits et au niveau des besoins de base nécessaires pour accomplir ces fonctionnements.

Il y a deux raisons principales ; premièrement, les prix relatifs et la disponibilité des produits dépendent de la distribution des niveaux de vie. Par exemple, quand la société se développe initialement, le coût et l'accessibilité au transport public augmentent normalement quand plus de gens ont besoin de se rendre au travail et ne peuvent s'offrir un moyen de transport privé. Quand les sociétés deviennent plus riches, leurs citoyens utilisent plus de transport privé, ce qui fait tomber l'offre et la disponibilité des transports publics, et augmenter les prix. La capacité de voyager (un fonctionnement important) devient plus ou moins chère selon l'état de développement économique.

Deuxièmement, ne pas être privé d'une certaine capacité peut nécessiter l'absence d'une privation relative dans l'espace de certains produits. D'ailleurs, il y a la phrase bien connue d'Adam Smith que les produits doivent aller sans honte (un fonctionnement souvent mentionné) et peuvent être à un certain point relatif à la distribution des niveaux de vie dans la société.

> *Par nécessité, je comprends non seulement les produits indispensables à la survie mais aussi ceux dont l'absence, selon les coutumes du pays, rendraient la vie indécente aux personnes crédibles, même du niveau le plus bas. (Smith 1776)*

Sen (1983) renforce cette phrase en distinguant clairement entre les deux dimensions des capacités et les produits.

> *J'aimerais dire que la pauvreté est une notion absolue dans l'espace des capacités mais elle prendra souvent une forme relative dans l'espace des produits et caractéristiques. (p. 335)*

Certains auteurs, surtout dans les pays développés, en concluent que les tentatives de préserver un degré d'absolu dans l'espace des produits sont intenables.

> *Pour résumer, il ne semble pas être possible de développer une approche des mesures de pauvreté qui soit liée aux standards absolus. Alors que certains analystes sont mal à l'aise avec la conception relativiste de la pauvreté car difficile à comprendre et pouvant être vue comme étant arbitraire et ouverte à la manipulation, aucune alternative réelle et pratique à la conception relativiste n'existe. (Saunders 1994, p. 227)*

L'exclusion sociale et la privation relative

La relativité complète du seuil de la pauvreté dans l'espace des produits amènera néanmoins l'analyse de la pauvreté très près de l'analyse de l'exclusion sociale (démontrée par Rogers et al. 1995 à l'OIT) et la privation relative (préconisée par exemple par Townsend 1979). L'exclusion sociale entraîne « l'établissement de distinctions inappropriées de groupes entre les individus libres et égaux qui refusent l'accès à ou la participation dans l'échange ou l'interaction » (Silver 1994, p. 557). Ceci comprend la participation dans les biens, les produits publics, et dans le niveau de consommation en vigueur (Silver 1994, p. 541). La privation relative vise l'incapacité de profiter des niveaux de vie et d'activités normalement présentes dans la société. Townsend (1979, p. 30) dit

> *Les individus, familles et groupes de la population…manquent des ressources pour avoir un régime alimentaire, participer dans les activités et posséder le niveau de vie qui sont coutumiers ou au moins encouragés ou approuvés dans la société dans laquelle ils vivent.*

Confondre la privation absolue dans l'espace des capacités avec une privation relative dans l'espace des commodités peut, cependant, être une source de confusion dans le cadre des comparaisons de pauvreté. Premièrement, cela a tendance à embrouiller la distinction opérationnelle et conceptuelle entre pauvreté et inégalité. Deuxièmement, cela peut gêner l'identification de la pauvreté absolue dans tous les espaces. L'identification de la pauvreté absolue est, cependant, probablement la tâche la plus pertinente des discussions de politique publique dans les pays en voie de développement. Le suivi et la comparaison de la pauvreté sont un des objectifs principaux dans l'analyse de la pauvreté, ce qui est plus difficile quand une notion relative de pauvreté est utilisée. Troisièmement, bien que l'attraction morale de

l'approche de capacité de Sen ait souvent été invoquée pour justifier l'utilisation d'un seuil de pauvreté entièrement relatif dans l'espace des produits, Sen lui-même ne l'accepte pas.

> *D'ailleurs, il existe un fond irréductible de privation absolue dans notre idée de la pauvreté, qui se traduit par la faim, la sous-alimentation et la souffrance visible en un diagnostic de la pauvreté sans avoir besoin d'évaluer un tableau relatif auparavant. Dès lors, l'approche de privation relative supplémente plutôt que remplace l'analyse de pauvreté en termes de dépossession absolue. (Sen 1981, p.17)*

De plus,

> *…des considérations de privation relative sont pertinentes dans la spécification des besoins de base, mais les tentatives de rendre la privation relative l'unique base d'une telle spécification échouera puisqu'il existe un fond irréductible dans la conception de la pauvreté. (Sen 1981, p. 17)*

Etant donné les difficultés de mesure de la définition du seuil de pauvreté relatif qui sont liées de façon adéquate au seuil de pauvreté absolu dans l'espace des fonctionnements et des capacités, les économistes trouvent souvent que l'espace de niveau de vie est le critère le moins problématique et le plus clair à utiliser pour définir un seuil absolu en dessous duquel les individus sont considérés comme étant pauvres. Il devrait être admis ensuite, cependant, que la procédure impliquera un jeu de seuils dans l'espace de fonctionnements et de capacités qui dépende au moins partiellement des conditions de la société dans laquelle l'individu vit. D'ailleurs, pour un niveau absolu de niveau de vie dans l'espace des produits, les capacités d'un individu sont relatives, c'est-à-dire, dépendent de l'environnement social pour des fonctionnements tels que le fait de ne pas avoir honte et la participation dans la vie de la communauté.

L'estimation des seuils de pauvreté

La méthodologie pour estimer le seuil de pauvreté est la plus développée dans l'identification des ressources nécessaires pour l'accomplissement des fonctionnements physiologiques de base. Bien que cette méthodologie se situe souvent dans un cadre social, elle peut être vue également comme un outil pour les besoins de base, les fonctionnements ou les approches de capacités. La méthodologie s'applique plus souvent dans le contexte des pays en voie de développement.

Le coût des besoins de base en alimentation

La procédure a normalement deux étapes. Premièrement une estimation est faite des dépenses nécessaires pour arriver à un niveau minimum de consommation alimentaire et nutritive. Ces dépenses peuvent être ajustées pour les différences de climat, de région ou d'âge, ainsi que pour les variations des niveaux d'activité, bien que le niveau d'activité dépend du niveau du bien-être et par conséquent de la situation de la pauvreté. Les ajustements du niveau d'activité impliqueraient donc un seuil de pauvreté qui évolue de manière endogène avec le niveau de vie d'un individu à travers le temps. Cette première étape offre une estimation du seuil de pauvreté alimentaire. Des premiers exemples de cette approche viennent de Rowntree (1901) et Orshansky (1965).

Une question importante dans cette première étape est de savoir si les variations en goûts culinaires et en habitudes alimentaires doivent être prises en considération. Si ce n'est pas le cas, un régime pourrait être inventé qui minimisât les coûts alimentaires tout en offrant un niveau minimum nécessaire de consommation alimentaire et nutritive. Un niveau faible et déraisonnable de dépenses en résulterait, et le panier alimentaire pourrait être loin de celui réellement consommé par les pauvres.

Si, cependant, la diversité des goûts culinaires était prise en considération, un risque important existerait de surestimation du seuil de pauvreté des individus et groupes d'individus avec un goût plus prononcé pour les aliments chers (de haute qualité). C'est le cas, par exemple, pour les ménages urbains qui ont souvent des goûts plus sophistiqués que des ménages ruraux, et également un plus grand accès aux aliments importés et plus chers. La procédure établirait des seuils de pauvreté plus élevés aux personnes vivant en zones urbaines par rapport aux individus vivant dans des zones rurales. Cela voudrait dire également que l'équivalent du seuil de pauvreté alimentaire en termes de niveau de vie et « d'utilités » dépendrait des caractéristiques des préférences alimentaires individuelles. Ceci mènerait sans doute aux comparaisons inconsistantes du bien-être parmi les habitants ruraux et urbains, et amplifierait le degré de pauvreté en zone urbaine comparé à la zone rurale.

Un seuil de pauvreté non alimentaire

L'étape suivante est l'estimation du seuil de pauvreté global (alimentaire et non alimentaire). Ceci parce qu'il est normalement admis qu'une analyse de pauvreté environnante devrait couvrir les dépenses alimentaires et non alimentaires. Les études standards de ménages ne recueillent pas, cependant, d'informations sur la quantité des produits non alimentaires et il est donc difficile d'estimer directement un seuil de pauvreté non alimentaire. La procédure normale pour obtenir un seuil de pauvreté global est de « renforcer » le seuil de pauvreté alimentaire. La méthode la plus courante divise le seuil de pauvreté alimentaire par la portion alimentaire des dépenses totales ; le problème demeure néanmoins de savoir quelle nourriture utiliser. Les pratiques courantes utilisent la portion moyenne d'alimentation de la plus basse proportion de la population, soit les 25% des plus pauvres, de ceux dont les dépenses totales sont égales au seuil de pauvreté alimentaire. Une autre méthode est d'ajouter au seuil de pauvreté alimentaire les dépenses prévues non alimentaires des personnes dont les dépenses totales sont égales au seuil de pauvreté alimentaire. Le choix en matière de procédures d'ajustement est arbitraire d'une manière inhérente, et l'estimation résultante du seuil de pauvreté total sera également quelque peu arbitraire. De plus, certaines portions alimentaires vont aussi varier avec la distribution des niveaux de vie, surtout quand elles sont estimées à travers une fourchette d'individus (tels que les 25% les plus pauvres). Pour éviter les inconsistances dans les comparaisons de pauvreté, il est souvent suggéré que la même méthode et les mêmes portions alimentaires soient comparées à travers la distribution.

Une consommation d'énergie alimentaire

Une méthode légèrement différente dans l'estimation des seuils de pauvreté, populaire dans la littérature. s'appelle la méthode de *Food-Energy-Intake* (FEI). Les estimations de consommation calorifiques des personnes sont programmées et ensuite posées contre les dépenses observées, totales ou alimentaires. L'analyste estime, ensuite, les dépenses de ceux dont la consommation calorifique se trouve juste au minimum nécessaire pour une subsistance acceptable. Quand ces dépenses sont pour l'alimentation, un seuil de pauvreté alimentaire en sort qui peut être ensuite utilisé pour offrir une estimation du seuil de pauvreté

global. Quand les dépenses sont les dépenses totales, la méthode FEI offre un lien direct entre la consommation calorifique minimum et le seuil de pauvreté global.

Les seuils de pauvreté relatifs et subjectifs

Il y a deux autres méthodologies populaires pour l'estimation des seuils de pauvreté. La première traite des seuils de pauvreté relatifs, qui, comme nous l'avons vu, peuvent être utiles dans la détermination des produits nécessaires pour pouvoir «vivre sans honte » et pour la participation dans le « niveau de consommation en vigueur ». Un seuil de pauvreté est typiquement établi comme une proportion arbitraire (souvent vers 50%) du médian ou la moyenne du niveau de vie. Il est clair qu'un tel seuil de pauvreté va varier avec la tendance centrale de la distribution du niveau de vie, et ne sera pas le même à travers les régions et dans le temps. Un désavantage à l'utilisation de l'approche du seuil de pauvreté relatif est qu'une politique qui fait monter le niveau de vie de tous, mais proportionnellement plus celui des riches, fera aussi augmenter la pauvreté bien que le niveau de vie absolu des pauvres ait augmenté. Au contraire, une catastrophe naturelle qui fait du mal à tout le monde fera tomber la pauvreté si les riches sont les plus touchés. Utilisés seuls, les seuils de pauvreté relative peuvent servir à faire glisser l'analyse vers la conception d'inégalité relative, et loin de la privation absolue dans tous les espaces de pauvreté définis ci-dessus. De ce fait, il est probablement mieux de les utiliser en conjonction des seuils de niveaux de vie absolus, au moins quand l'objectif est de capter la privation absolue dans les capacités physiologiques de base et l'exclusion sociale et la privation relative en plus des capacités sociales.

La deuxième approche alternative compte sur l'utilisation d'information subjective entre les niveaux de vie et le bien-être. Une source d'information vient d'interviews de ce qui parait être un seuil de pauvreté solide selon, par exemple, Goedhart, et al. (1977).

> *Nous aimerions savoir quel revenu familial net serait, dans vos circonstances, le minimum absolu pour vous. C'est à dire, si vous gagniez moins, vous ne pourriez pas vous en sortir.(p.510)*

L'information peut également venir de l'évaluation directe de l'individu ou en demandant directement à l'individu s'il se sent pauvre ou non. Les réponses sont ensuite insérées dans les niveaux de vie des répondants pour prédire à quel niveau de vie ils pourraient s'attendre à se trouver exactement au seuil de pauvreté.

Une difficulté de l'approche subjective est la sensibilité des estimations du seuil de pauvreté à la formulation des questions posées. Un résultat plus fondamental et inquiétant est la variabilité considérable dans les réponses, même à l'intérieur des groupes de répondants relativement et économiquement socio homogènes. Comment doit-on interpréter cette variabilité ? Est-ce que le lien entre les niveaux de vie et le bien-être varie systématiquement à l'intérieur des groupes homogènes? Si c'est le cas, on ne devrait pas essayer d'utiliser les niveaux de vie ou d'autres indicateurs directs ou indirects de bien-être pour classifier les pauvres et les non pauvres. A la place, on devrait peut-être accepter la parole des individus à savoir s'ils sont pauvres ou non. Ceci impliquerait, cependant, des problèmes pratiques dans l'évaluation et la mise en application de politique publique. Est-ce que la politique publique peut compter de manière appropriée et en toute confiance sur des informations subjectives venant d'individus, pour sa mise en application ?

V. La politique publique et les filets sociaux de sécurité

La mesure de la pauvreté joue un rôle central dans la discussion de la politique publique et des filets sociaux de sécurité en particulier. Elle est utilisée, entre autres, pour identifier les pauvres et les non pauvres, dans la conception de programmes optimum de secours à la pauvreté, pour estimer les erreurs d'exclusion et inclusion chez les pauvres (également connues comme erreurs Type I et Type II) et pour évaluer l'égalité de la politique d'allègement de la pauvreté. Combien de pauvres, par exemple, sont-ils exclus des programmes de filets sociaux de sécurité ? Est-ce que les plus pauvres parmi les pauvres profitent le plus de la politique publique ? Un allègement différent de la pauvreté réduirait-il davantage la privation ?

La mesure de pauvreté et la politique publique ?

Un exemple important du rôle central de la mesure de la pauvreté dans l'établissement de politique publique est la sélection optimale des indicateurs de ciblage des filets sociaux de sécurité. La théorie du ciblage optimum prétend qu'il est souvent mieux de cibler les individus sur la base d'indicateurs qui sont le plus facilement observables et exogènes que possible, tout en ayant le plus de corrélation possible avec la situation réelle de pauvreté de l'individu. Les indicateurs qui ne sont pas facilement observables par les administrateurs du programme sont de peu de valeur pratique. Les indicateurs qui peuvent être changés sans effort par les individus seront déformés par la présence du programme et perdront leur valeur informative à propos de la pauvreté. Si les indicateurs disponibles sont suffisamment corrélés à la privation des individus d'une population, ceci sera donné par un profil de la pauvreté. La valeur du profil comptera naturellement beaucoup sur les assomptions particulières et l'approche utilisée pour mesurer la pauvreté.

L'estimation des erreurs d'inclusion et d'exclusion des pauvres est aussi un produit du profil et de la mesure de la pauvreté. Ces erreurs sont centrales dans l'échange qui existe lorsque l'on choisit entre une couverture étendue de la population ayant des coûts administratifs et une efficacité relativement basse et une couverte plus réduite avec des moyens plus généreux de soutien pour moins de bénéficiaires. Cependant, comme le dit Van de Walle (1998) une couverture plus réduite de la population avec possiblement des erreurs plus petites d'inclusion des non pauvres, ne mène pas obligatoirement à un traitement plus équitable des pauvres.

> *Se concentrer uniquement sur les erreurs de fuite aux non pauvres peut amener à une politique qui offre une couverture faible des pauvres. (Van de Walle 1998, p.366).*

Les termes de cette compensation sont de nouveau donnés par un exercice d'évaluation de pauvreté.

Une autre leçon à tirer de la théorie de la distribution optimale est qu'il est normalement mieux de transférer des ressources des groupes ayant un niveau élevé du bien-être moyen à ceux ayant un niveau moins élevé. Ce qui est plus important sans doute est la distribution du bien-être à l'intérieur de chacun des groupes. Par exemple, égaliser le bien-être moyen à travers les groupes n'élimine pas normalement la pauvreté puisqu'il existe généralement des inégalités à l'intérieur des groupes. Même à l'intérieur du groupe des gens affluents, par exemple, il y aura normalement des individus privés à qui un processus de redistribution de

groupes croisés « riche à pauvre » n'enlèvera pas la pauvreté. La distribution du groupe « dedans et entre » du bien-être nécessaire pour l'établissement d'un programme optimal de redistribution peut être démontrée par un profil compréhensif de la pauvreté.

Un analyste d'une politique anti-aide sociale discuterait cependant qu'augmenter les opportunités des revenus n'est pas nécessairement la meilleure option. Ceci est dû en partie au fait que les individus ne réussissent pas forcément quand ils prennent leurs propres résolutions, au moins pour un temps intemporel donné, en ce qui concerne par exemple leurs choix d'éducation et d'environnement. Autrement dit, les intérêts immédiats des pauvres peuvent abîmer leurs intérêts à long terme. Par exemple, des individus peuvent décider de ne pas s'inscrire à des programmes d'amélioration de qualification parce que ces programmes paraissent prendre trop de temps dans l'immédiat et parce qu'ils ne sont pas convaincus ou ne sont pas au courant des bénéfices à long terme.

Dès lors, si les décisions sont laissées aux pauvres, ils ne dépenseront pas forcément leur augmentation de revenus sur ce que les analystes considèrent des priorités, des besoins de base du fonctionnement telles qu'une bonne santé et une bonne alimentation. Ainsi, "les besoins de base" ne peuvent pas être comblés uniquement par la génération de revenus privés, et peuvent requérir une quantité significative de dépenses publiques ciblées sur l'éducation, la santé publique et l'environnement. Ce serait le cas même si les pauvres ne considéraient pas que ces endroits méritaient des dépenses publiques. De plus, les intérêts de la cohésion sociale ne sont pas abordés par la maximisation de l'utilité privée et l'augmentation des opportunités de revenus ne pourra pas forcément résoudre les problèmes causés par la distribution adverse à l'intérieur du ménage, par exemple.

Une objection à l'approche des besoins de base est qu'elle est très paternelle puisqu'elle suppose qu'il est dans l'intérêt absolu de tous d'avoir un jeu de besoins spécifiques et souvent arbitraires. En effet, comme il a déjà été mentionné, des approches anti-aide sociale en général utilisent des critères d'identification et d'aide pour les pauvres qui peuvent contredire les perspectives, les préférences, et les options pour maximiser les options des pauvres. Dans l'intention de soulager la pauvreté, ceci peut arriver au point de rendre obligatoires les inscriptions aux programmes de développement communautaire, ce qui rentrerait en conflit avec les préférences des pauvres et détruit leur liberté de choix. Cependant la liberté de choix peut être une des capacités de base contribuant fondamentalement au bien-être.

Un autre exemple de la possibilité de tension entre une approche de politique publique en faveur de l'aide sociale et une approche de politique publique contre l'aide sociale vient de la théorie des impôts optimaux, qui est liée à la théorie de soulagement optimal de la pauvreté. Selon la tradition de la microéconomie classique, dont les valeurs reposent sur le loisir des choix de production, et sur les décisions du marché de main-d'œuvre des individus, ceux en faveur de l'aide sociale incorporent l'utilité du loisir avec la fonction d'utilité générale des travailleurs pauvres comme des non-pauvres. La théorie classique des impôts optimaux nous montre qu'attribuer un poids positif aux choses telles que le loisir suggère un taux de réduction des bénéfices des revenus des pauvres généralement plus bas que d'habitude. Prendre en compte les choses abstraites telle que le loisir d'utilité est moins typique des besoins de base et des approches. De telles approches pourraient donc être hésitantes à cibler des programmes de bénéfices plus précisément pour les pauvres, et à exécuter des taux de réduction de bénéfices raides comme des augmentations du bien-être ou des revenus.

Relatives à l'approche en faveur de l'aide sociale, les approches s'opposant à l'aide sociale sont aussi typiquement moins hésitantes à imposer des coûts de diminution d'utilité comme effets secondaires à la participation aux programmes de soulagement de la pauvreté. Ces effets secondaires sont souvent observés dans la pratique. Par exemple, il est bien connu que les programmes publics imposaient des coûts de participation aux réclamations des bénéfices. Typiquement ces coûts ne sont pas monétaires. Ces coûts peuvent être physiques ou psychologiques: en offrant de la main d'œuvre, en dépensant de l'énergie, en passant du temps hors de chez soi, en sacrifiant le loisir et les activités ménagères, en cherchant de l'information sur l'application et sur les conditions d'éligibilité, en correspondant avec l'agent de bénéfice, en faisant la queue, en gardant des rendez-vous, en acceptant des conditions d'inscription, en révélant de l'information personnelle, en ressentant de la culpabilité ou "stigma", etc. Bien que ces coûts ne soient pas monétaires, ils ont un impact sur l'utilité nette des participants pour avoir participé aux programmes. Quand ils sont reliés négativement à des indicateurs de droits observés ou difficiles à observer, ils peuvent offrir des mécanismes d'auto sélection qui augmentent l'efficacité des programmes de soulagement de pauvreté d'approche sociale ou non. Un effet malheureux de ces coûts est que des individus qui ont vraiment besoin de cette aide pourraient s'éloigner de ces programmes à cause des coûts qu'ils imposent. Bien que la participation à ces programmes puissent augmenter leurs revenus et leur consommation au-dessus d'un seuil monétaire-métrique de pauvreté, certains individus préfèrent ne pas participer, révélant qu'ils trouvent que l'utilité apparente de la pauvreté est préférable à la participation aux programmes.

L'amplitude de la définition des fonctionnements est aussi très importante pour l'évaluation et pour la conception de la politique publique. Par exemple, les dépenses publiques dans le domaine de l'éducation sont souvent encouragées par l'impact de sa productivité et de sa croissance. Mais l'éducation peut aussi être vue comme un moyen d'atteindre le fonctionnement lettré et la participation dans la communauté. Ceci offre un soutient particulièrement fort aux dépenses publiques pour l'éducation. Des arguments analogues s'appliquent aussi par exemple, aux dépenses publiques dans les domaines de la santé, du transport et de l'environnement.

VI. Mesure empirique de la pauvreté et vulnérabilité

L'évaluation de la pauvreté est normalement effectuée en utilisant l'information sur les familles ou sur les individus. Cette information peut être administrative (c'est-à-dire rangée dans des dossiers du gouvernement), elle peut provenir des recensements de la population entière ou plus fréquemment, elle peut être générée par des études de probabilité sur les caractéristiques et les niveaux de vie d'une population de familles.

Questions posées par les études

Il y a quelques aspects du processus des études qui sont importants à l'évaluation de la pauvreté. D'abord, il y a une couverture à la question: contient-elle une information représentative ou bien juste un peu d'information sur quelques sous-groupes socio-économiques? Tout dépend du point de concentration de l'évaluation. Une étude qui contient des observations extraites exclusivement des villes d'un pays spécifique conviendra parfaitement si le but est de concevoir des schémas de soulagement de pauvreté parmi ces villes; cependant, sa capacité de *représenter* sera nulle si le but est d'évaluer l'allocation des ressources entre les parties urbaines et rurales du pays.

Il y a par conséquent un cadre échantillon des études. Les études sont souvent divisées en *strates* et en *régimes*. La *stratification* garantit que l'information est obtenue de chacun des endroits donnés parmi une population d'intérêt. La strate de la population est souvent géographique et peut représenter par exemple, les différentes régions et provinces d'un pays. Les régimes aident le processus d'interview en concentrant les observations d'échantillons parmi des sous-groupes d'une population spécifiques ou parmi des espaces géographiques. La strate est donc souvent divisée en un nombre de niveaux différents de régimes, qui représentent, disons, des villes, des villages, des quartiers ou des familles. Une liste complète des régimes de chaque strate est ensuite utilisée pour le choix au hasard d'un nombre spécifique de régimes parmi chaque strate. Les régimes choisis peuvent être soumis à un autre processus de stratification ou de mise en régime et ce processus continue jusqu'au point où les unités d'échantillon final (généralement des familles ou des individus) ont été sélectionnées et interviewées.

Le rôle du hasard de l'information générée est fondamental à l'information des études. Comme les ménages et les individus ne sont pas tous systématiquement interviewés (contrairement aux recensements), l'information générée par l'utilisation de l'information issue des études dépendra des ménages et individus précis qui ont été sélectionnés pour l'échantillon spécifique. Une évaluation de pauvreté d'une population donnée peut donc varier spontanément parmi les échantillons choisis d'une même population. Pour cette raison, les évaluations de pauvreté exécutées en utilisant l'information des études seront soumises à des "erreurs d'échantillon", c'est-à-dire l'aspect variable des échantillons. Quand l'on génère des évaluations à partir d'information d'une étude-échantillon, il est effectivement très important de reconnaître et évaluer l'imprécision des statistiques obtenues par les résultats des échantillons.

En assurant qu'un nombre minime d'observations est obtenu par chaque strate, la stratification diminue l'étendue des erreurs d'échantillon. Un effet similaire est obtenu par l'augmentation de la taille complète de l'échantillon: plus grand est le nombre de familles étudié et plus grand en moyenne est la précision des évaluations obtenues. Au contraire, en rassemblant des observations autour de facteurs géographiques ou socio-économiques communs, la mise en régime a une tendance à augmenter l'effet des erreurs dues aux échantillons des exercices d'évaluation de la pauvreté. Le cadre d'échantillon d'une étude impacte aussi sa capacité d'offrir une information correcte sur une population spécifique ou sur des sous-groupes d'une population donnée. Par exemple, si les régimes au sein d'une strate représentent des régions et les variables entre les régions sont larges, il ne serait donc pas raisonnable d'utiliser l'information générée par des régions choisies pour décrire la pauvreté dans d'autres régions qui n'ont pas été choisies.

L'information des études est remplie de mesures et d'autres erreurs qui ne proviennent pas des échantillons. Par exemple, bien qu'elles aient été choisies pour apparaître dans un échantillon, certaines familles ne seront pas interviewées, soit parce qu'elles ne peuvent pas être atteintes, soit parce qu'elles ont refusé l'interview. De telles "non-réponses" posent de véritables problèmes pour l'évaluation de la pauvreté s'il existe une corrélation entre les caractéristiques observables et les caractéristiques non-observables d'un ménage. Même si elles sont interviewées, les familles ont tendance à systématiquement se tromper dans le compte-rendu des caractéristiques et des conditions de leurs niveaux de vie, soit par ignorance, soit pour des raisons d'intérêts privés. Tout ceci fait que l'évaluation de la pauvreté construite sur l'information obtenue par un échantillon diverge de la véritable

évaluation de la pauvreté de la population (qui n'est pas observée) qui serait générée si ce n'était pas pour les erreurs d'échantillons ainsi que les erreurs qui ne proviennent pas de l'échantillon. Evidemment, ces erreurs prédisposent la perception de la pauvreté, et par conséquent, la conception de la politique publique.

L'analyse empirique de la vulnérabilité et de la dynamique de la pauvreté est particulièrement exigeante au niveau de l'information. En général, elle nécessite des échantillons longitudinaux, qui se succèdent dans le temps et interviewent les mêmes unités finales d'observation. Parce qu'elles relient les mêmes unités à travers le temps, elles contiennent plus d'information que les échantillons transversaux, et sont particulièrement utiles pour mesurer la vulnérabilité et pour comprendre les dynamiques de la pauvreté -en plus du fait qu'elles facilitent l'évaluation des effets temporels de la politique publique du bien-être. Cependant, il doit être rappelé que les mesures des problèmes posés par les erreurs rendent l'analyse de la vulnérabilité et de la mobilité très compliquée et les résultants doivent être interprétés avec beaucoup de prudence.

Les revenus contre la consommation

Il est souvent discuté que la consommation convient mieux que les revenus comme indicateur de niveau de vie, du moins dans les pays en voie de développement. Une des raisons repose sur la croyance que la consommation varie plus facilement que les revenus, pour une année donnée et à travers le cycle de vie. Les revenus sont fameusement sujets aux variables saisonnières, en particulier dans les pays en voie de développement, tandis que la consommation a tendance à être moins variable. Les théories de cycle de vie prédisent que les individus vont essayer de limiter et adoucir leur consommation à travers leurs années de hauts et bas revenus (afin d'égaliser leur "utilité marginale de consommation" à travers le temps), en empruntant correctement et en économisant. Cependant, au niveau pratique, l'adoucissement de la consommation est loin de la perfection, en partie à cause d'un accès imparfait à la marchandise et aux marchés de crédit et à cause des difficultés dans l'évaluation précise des revenus d'un cycle de vie moyen ou "permanent".

Pour l'analyste contre l'aide sociale et intéressé dans les conséquences des fonctionnements, la consommation est aussi préférée aux revenus parce que l'on dit qu'elle est un indicateur plus franc et direct des accomplissements et du comblement des besoins de base. Cependant la consommation est une conséquence du libre choix de l'individu, une conséquence qui peut varier à travers des individus avec la même capacité de consommation et les mêmes revenus, tout comme les fonctionnements varient d'individu à individu avec les mêmes jeux de capacités. Pour une capacité à dépenser donnée, certains individus auront tendance à consommer moins (ou peu), en préférant donner à des charités, faire vœu de pauvreté ou économiser afin de pouvoir laisser plus aux enfants.

La consommation est plus facile à observer et à mesurer que les revenus dans les pays en voie de développement (bien que ce ne soit pas toujours le cas). Ce n'est pas pour dire que la consommation soit facile à mesurer correctement. L'on sait par exemple que la consommation n'est pas l'équivalent des dépenses. Contrairement aux dépenses, la consommation engendre la valeur des biens qui sont auto-produits. La valeur de ces biens n'est pas facile à évaluer puisqu'ils n'ont pas été soumis à une transaction de marché. Distinguer les dépenses de consommation des dépenses d'investissement est très compliqué, mais ne pas le faire peut mener à doubler le compte de la mesure de consommation. Par

exemple, une dépense de $1 sur l'éducation ou sur l'équipement ne devrait pas être comptée comme une dépense courante, si la rentrée et l'utilité d'une telle dépense résultent dans un futur sous forme de gains plus élevés. Similairement, la valeur des services fournis par les biens durables appartenant aux individus devrait faire partie des indicateurs de consommation complète, mais le coût de ces biens durables ne devrait pas entrer entièrement dans le niveau de consommation globale au moment où les biens sont achetés. Un exemple important est le logement occupé par le propriétaire. Encore une fois, évaluer la valeur du service des biens durables n'est pas une tâche facile. D'autres difficultés arriveront avec l'évaluation de la valeur des biens et services divers ne relevant pas du marché, tels que ceux procurés gratuitement par le gouvernement et les bénéfices intangibles tels que la qualité de l'environnement, la sécurité, la paix, etc.

La variabilité du prix

Que ce soit les revenus ou la consommation qui sont mesurés, un facteur important est comment expliquer la variabilité des prix à travers le temps et l'espace. En conception, ceci engendre des contraintes aussi bien au niveau de la qualité que de la quantité. Faute d'explication, une telle variabilité peut déformer les comparaisons du bien-être à travers le temps et l'espace. En Equateur, par exemple, (voir Hentschel et Lanjouw 1996), et dans de nombreux autre pays, certaines familles ont accès gratuit à l'eau et ont tendance à consommer des quantités relativement énormes avec zéro dépenses d'eau. D'autres (souvent des habitants de zone urbaine périphérique) ont besoin d'acheter l'eau auprès de vendeurs privés et par conséquent, consomment une quantité plus basse pour une dépense nécessairement plus haute. Le classement des familles selon les dépenses d'eau pourrait incorrectement suggérer que celles qui ont besoin d'acheter l'eau sont plus riches et tirent une utilité plus grande de la consommation d'eau (puisqu'elles dépensent plus).

La théorie microéconomique suggère que nous puissions expliquer la variabilité du prix en comparant la consommation (ou revenus) *réelle (réels)* avec la consommation *nominale*. La comparaison peut être faite en évaluant d'abord les paramètres de la fonction d'utilité indirecte des consommateurs de l'économie donnée. Ces paramètres identifient les préférences ordinales du consommateur. L'inversion de la fonction d'utilité directe livre un équivalent (ou réel) de la fonction de consommation, ce qui indique comment la consommation à des prix de référence est nécessaire pour être l'équivalent (ou pour générer la même utilité) que la consommation observée à des prix courants.

Une deuxième procédure diminue le niveau de consommation nominale par un indice du coût de la vie. Cet indice du coût de la vie est souvent considéré comme l'indice du prix du consommateur calculé par les agences nationales de statistiques. Ces indices des prix des consommateurs varient selon la région, l'époque, mais ne varient pas selon les niveaux de vie (en particulier avec les pauvres et les non-pauvres). Dans quelques circonstances (c'est-à-dire quand les fonctions d'utilités homothétiques et quand les préférences des consommateurs sont identiques), les deux procédures ci-dessus sont équivalentes. Cependant, en général, elles ne sont pas identiques.

Une implication importante pour mesurer la pauvreté est que l'indice du véritable coût de la vie serait normalement différent pour les pauvres et pour les riches. Utiliser le même indice de prix pour les deux groupes peut déformer les comparaisons de bien-être. Un exemple est l'effet d'une augmentation du prix de l'alimentation sur le bien-être économique.

Puisque la part de l'alimentation dans la consommation totale est plus haute pour les pauvres que pour les riches, cette augmentation devrait blesser de manière déséquilibrée les plus démunis. Diminuer la consommation nominale par le même indice pour la population entière, suggèrera cependant que l'impact de l'augmentation du prix de la nourriture est partagé de manière proportionnée avec tous.

Dans quelques pays en voie de développement, les indices du prix du consommateur sont disponibles ou suffisamment désagrégés dans l'espace. L'alternative est ensuite de produire des seuils de pauvreté pour des régions (basés sur le même panier de consommation) ou de construire des indices des prix de la nourriture. Dans les deux cas, l'analyste utiliserait l'information du prix régional provenant d'information d'une étude style LSMS. Les indices qui en résultent seront donc interprétés comme des indices du coût de la vie et aideront à la correction de la variation spatiale du prix.

L'hétérogénéité de la famille

Un problème fondamental surgit lors de la comparaison des besoins des individus qui vivent dans des familles de différente taille et de différente composition. De telles comparaisons utilisent souvent les échelles d'équivalence. Avec ces échelles, une famille de taille et de composition spécifique peut soi-disant être comparée à une famille avec un nombre spécifique de "références" ou "d'équivalents" d'adultes. Les stratèges d'évaluation des échelles d'équivalence sont tous contingents au niveau du choix des indicateurs comparables du bien-être. De tels indicateurs sont cependant intrinsèquement arbitraires. Un exemple populaire est la proportion alimentaire dans la consommation totale: aux proportions alimentaires égales des familles, les individus de diverses familles sont censées être également affluents. Mais à des niveaux de bien-être égaux, une famille peut choisir une proportion alimentaire qui diffère des autres familles. Ce serait le cas, par exemple, des familles de plus petite taille pour lesquelles il serait plus logique de dépenser plus pour de la nourriture que pour des biens dont les échelles économiques sont plus larges, comme le logement.

Une autre difficulté surgit quand la taille et la composition d'une famille résultent du choix libre et délibéré. Il peut être discuté par exemple qu'un couple qui choisit librement d'avoir un enfant ne puisse percevoir que cette augmentation dans la taille de la famille diminuera les utilités. Ce serait le cas même si la consommation totale de la famille ne changeait pas après la naissance de l'enfant (ou même si elle baissait), bien que la plupart des analystes de la pauvreté jugent que la naissance de cet enfant augmente les "besoins" de la famille. Une difficulté finale repose sur le fait que le processus de prise de décision à l'intérieur de la famille peut influencer de manière adverse l'allocation des ressources pour les membres de cette famille, et conséquemment peut mener aux mauvaises inférences des besoins comparatifs. C'est le cas par exemple, quand l'on dépense plus pour les garçons que pour les filles, non pas à cause d'une différence dans les besoins, mais en raison de différences de préférences de la part de celui ou de ceux qui prennent les décisions dans la famille en question. Utiliser ces préférences pour évaluer les besoins d'une famille sous estimerait en moyenne le niveau de privation des filles et de leurs familles, puisqu'il serait incorrect de supposer que les filles ont moins de besoins. Une difficulté similaire de l'interprétation surgit quand la personne de la famille qui prend les décisions est un homme parce que la consommation de son épouse sera plus petite que la sienne.

Une grande difficulté finale traite de la personne que l'on considère faire partie de la pauvreté réunie: l'individu ou la famille? Bien que cette distinction soit fondamentale, elle est souvent étonnamment cachée dans le profil de pauvreté appliquée et dans les papiers des mesures de pauvreté. La distinction a une importance significative vu qu'il existe une corrélation forte et positive entre la taille de la famille et sa situation de pauvreté. Autrement dit, la pauvreté familiale se trouve d'une manière disproportionnée dans les familles de grande taille. Pour cette raison, de nombreuses familles, au lieu des individus, sous-estiment typiquement de manière significative la véritable proportion des individus dans la pauvreté.

VII. La comparaison de la pauvreté.

Pour pouvoir déterminer si la pauvreté a changé dans le temps ou pour déterminer comment celle-ci se compare à la pauvreté dans d'autres pays, régions ou groupes socio-économiques, il est essentiel de comparer la pauvreté. Comparer la pauvreté est aussi essentiel à la conception de la politique publique, ainsi qu'à l'évaluation des conséquences de celle-ci sur la pauvreté. La comparaison peut être utilisée, par exemple, pour juger si et combien un filet de protection publique réduit la pauvreté et si la réforme de sa structure pouvait soulager la pauvreté.

La comparaison ordinale contre la comparaison cardinale.

Il existe deux types de comparaisons de la pauvreté: les comparaisons cardinales et les comparaisons ordinales. Les comparaisons cardinales de la pauvreté comprennent tout simplement les différences numériques des estimations de pauvreté. Les estimations numériques de pauvreté attachent un nombre au degré de pauvreté d'une population, par exemple, 40 pour cent ou bien $200 par tête. Ces estimations ont de la valeur quand un nombre précis doit être attaché au degré de pauvreté dans une distribution du bien-être. Les estimations cardinales de la pauvreté exigent des suppositions précises et spécifiques, telles que la nature de l'index de pauvreté, la définition de l'indicateur du bien-être, la valeur du seuil de pauvreté, et la manière dont ce seuil de pauvreté varie précisément à travers les types de familles, les régions et le temps. Une fois que cette information est fournie, les estimations cardinales de la pauvreté peuvent nous indiquer, par exemple, que 30 pour cent des individus d'une population avaient un niveau de consommation plus bas que le seuil de pauvreté, mais qu'un filet de protection publique récemment introduit a réduit cette proportion à 25 pour cent. Les estimations cardinales de pauvreté peuvent aussi être utilisées pour mettre à exécution une analyse mètrique-monétaire et coût par rapport au bénéfice des effets et des conséquences des filets sociaux de sécurité. Ainsi, si ce filet de protection impliquait des dépenses annuelles de $500 millions, on saurait immédiatement qu'une chute de 1 pour cent dans la proportion de la pauvreté semblerait coûter en moyenne $100 millions au gouvernement. Ce montant pourrait dès lors être comparé au coût du soulagement de la pauvreté par d'autres formes de la politique du gouvernement.

L'avantage principal des estimations cardinales de pauvreté est la facilité de communication, la facilité de manipulation, et le manque (apparent) d'ambiguïté. Les officiels du gouvernement et des médias veulent souvent que les résultats des comparaisons de pauvreté

soient produits dans des termes précis et directs, et peuvent se sentir énervés quand il n'est pas possible de les présenter ainsi. Les estimations cardinales de la pauvreté sont, cependant, nécessairement et souvent très sensibles au choix d'un nombre de suppositions arbitraires des mesures. Il est évident, par exemple, que choisir un différent seuil de pauvreté changerait presque toujours la valeur numérique estimée de tout index de pauvreté, quel qu'il soit. L'élasticité de l'index de pauvreté par compte de personne par rapport au seuil de pauvreté est presque toujours significativement supérieure à 1. Ceci implique qu'une variation de 10 pour cent dans le seuil de pauvreté changera plus de 10 pour cent de la proportion estimée des pauvres dans la population; un impact significatif pour ceux qui sont intéressés par le soulagement de la pauvreté, surtout en considérant que les seuils de pauvreté sont rarement liés de manière convaincante par un étroit intervalle de confiance. Une autre source de la variable numérique vient du choix de la forme de l'index de pauvreté. De nombreuses procédures ont été proposées pour rassembler numériquement la pauvreté des individus. Selon la procédure numérique choisie, les estimations numériques de pauvreté apparaîtront hautes ou basses. Comme nous verrons plus tard, par exemple, l'estimation d'un "fossé de pauvreté socialement représentatif" reposera surtout sur le poids attribué aux pauvres les plus démunis. Il y a peu de conduite objective en ce qui concerne le choix de ce poids; plus important est le poids, cependant, plus le fossé de pauvreté devient socialement représentatif, et par conséquent plus importante l'estimation numérique de la pauvreté.

Pour mieux illustrer cette idée, considérez l'exemple hypothétique du tableau 1. Les quatre lignes du haut du tableau représentent les niveaux de vie dans deux distributions, A et B. Ainsi, la distribution A contient trois niveaux de vie de 4, 11, et 20 respectivement. Les quatre lignes du bas montrent la valeur de deux différents indices populaires de pauvreté, le compte de personne et le fossé moyen de pauvreté, à deux seuils alternatifs de pauvreté, 5 et 10. Comme nous le verrons de manière plus formelle dans la Section 0, la pauvreté par compte de personne donne la proportion d'individus dans une population dont le niveau de vie tombe plus bas que le seuil de pauvreté. A un seuil de pauvreté de 5, il n'y a qu'une personne pauvre dans la distribution A, et le compte de personne est donc équivalent à 1/3 = 0.33. L'indice du fossé de pauvreté moyen correspond à la somme de la distance du niveau de vie des pauvres au seuil de pauvreté, divisée par le nombre de personnes de la population donnée. Par exemple, à un seuil de pauvreté de 10, il y a deux personnes pauvres dans la distribution B, et la somme de leur distance du seuil de pauvreté est $(10 - 6) + (10-9) = 5$. Divisé par 3, ceci donne 1.66 comme fossé moyen de pauvreté dans la distribution B pour un seuil de pauvreté de 10. La dernière colonne du tableau 1 indique le rang de pauvreté des deux distributions selon les différents choix des seuils de pauvreté et des indices de pauvreté. A un seuil de pauvreté de 5, la distribution A contient nettement plus de pauvreté que B, mais le rang est spectaculairement renversé si l'on considère le compte de personnes et un seuil de pauvreté de 10. Le rang change encore une fois si l'on utilise le même seuil de pauvreté de 10 et si l'on se concentre cette fois sur le fossé de pauvreté moyen comme indice de pauvreté. Il est évident ici que les rangs de A et B sont considérablement sensibles au choix précis des suppositions de mesure.

Tableau 1. Les difficultés de la comparaison de pauvreté.

		Revenus sous Distribution A.	*Revenus sous Distribution B.*	
		4	6	
		11	9	
		20	20	
Seuil de pauvreté	*Indice de pauvreté*	*Indicer Distribution A*	*Indice Distribution B*	*Rang de pauvreté*
5	Compte de personnes	0.33	0	$P_A > P_B$
5	Fossé de pauvreté moyen	0.33	0	$P_A > P_B$
10	Compte de personnes	0.33	0.66	$P_A < P_B$
10	Fossé de pauvreté moyen	2	1.66	$P_A > P_B$

Par contre, les comparaisons ordinales, n'essaient pas d'attribuer une valeur numérique précise au degré de pauvreté. Elles essaient seulement de classer la pauvreté sur deux distributions, en indiquant si celle-ci est plus haute ou plus basse dans la première ou dans la deuxième. Les comparaisons ordinales de pauvreté n'offrent pas, par conséquent, de données numériques précises pour comparer avec les indicateurs métriques appartenant à d'autres aspects ou effets de la politique du gouvernement, tels que son coût d'efficacité ou administratif. Ceci est leur défaut principal. Par contre, elles peuvent être très solides pour le choix de suppositions de mesure, vu qu'elles peuvent parfois être valables pour les grandes portées de ces suppositions. Quand il s'agit de résoudre simplement laquelle des deux politiques est la plus efficace à soulager la pauvreté ou bien de déterminer laquelle des deux distributions contient le plus de pauvreté, les comparaisons ordinales peuvent offrir l'information suffisante, c'est-à-dire que les estimations cardinales ne seront pas nécessaires. Dans ce cas, les estimations ordinales seront suffisamment convaincantes. Par exemple, nous verrons dans la section 0, qu'il est possible de commander vigoureusement les distributions A et B dans le tableau 1 pour tout indice de pauvreté "sensible à la distribution" ainsi que pour tout choix du seuil de pauvreté.

Une concentration sur les comparaisons ordinales a deux grands avantages. D'abord, elles nous sauvent le temps et l'énergie considérablement dépensés à choisir des seuils de pauvreté et des indices de pauvreté. Ceci comprend éviter le débat compliqué sur le choix des méthodes théoriques et économétriques appropriées pour évaluer le seuil de pauvreté. Cela permet aussi à l'analyste de la pauvreté d'échapper aux disputes sur les mérites et les propriétés des nombreux indices de pauvreté proposés par la littérature scientifique. Ceci est dû au fait que les comparaisons ordinales de la pauvreté n'exigent pas la validation des estimations numériques précises; ce qui a de l'importance, c'est leur classement ordinal sur des politiques ou des distributions de niveau de vie, et c'est pour cela que les estimations de la pauvreté ne doivent pas être précisément connues.

VIII. Indices de pauvreté réunis

Deux approches ont été utilisées pour constituer les indices de pauvreté cardinale réunis en utilisant les indicateurs unidimensionnels du niveau de vie, typiquement des revenus ou dépenses de consommation. La première emploie le concept d'un niveau de vie à l'équivalant également distribué (EDE) d'une société où le niveau de vie a été censuré au seuil de pauvreté, et ensuite le compare au seuil de pauvreté. La deuxième est une combinaison des

niveaux de vie avec le seuil de pauvreté en des fossés de pauvreté et les réunit en une société d'utilité collective afin d'évaluer la pauvreté dans l'ensemble. Nous examinerons chacune de ces approches.

Pour construire les indices de pauvreté EDE

Dans l'approche EDE de construction des indices de pauvreté, l'on utilise simplement la distribution des niveaux de vie, qu'on appelle Y. Disons qu'il y a N individus dans une population. Pour des comparaisons de pauvreté l'on veut se concentrer sur les niveaux de vie qui tombent en dessous du seuil de pauvreté (aussi appelé "*focus axiom*"); pour cela, les niveaux de vie sont censurés ou "terminés" au seuil de pauvreté Z, pour donner Y. Mathématiquement, on a Y = min(Y , Z). Les niveaux de vie censurés sont ensuite réunis en utilisant une des fonctions d'utilité collective proposées par la littérature. Le niveau de vie EDE est le niveau de vie également distribué qui livre la même valeur pour la fonction d'utilité collective que la distribution de Y. Un indice de pauvreté est obtenu en prenant la différence entre le seuil de pauvreté et le niveau de vie EDE censuré. Cet indice de pauvreté peut donc être interprété comme le "représentatif social" ou bien le fossé de pauvreté EDE.

Des exemples de tels indices de pauvreté EDE incluent le Clark, Hemming et le Ulph (CHU), indices de pauvreté deuxième classe, qui sont étroitement liés à la fonction d'utilité collective Atkinson (très connu) et aux indices d'inégalités. Quand le paramètre de l'aversion de l'inégalité des fonctions Atkinson est mis à 1, l'indice CHU de pauvreté est aussi le fossé de pauvreté EDE correspondant à l'indice de pauvreté de Watts (1968). Les valeurs du paramètre de l'aversion de l'inégalité entre 0 et 1 pour les indices CHU correspondent aussi au fossé de pauvreté EDE de la classe des indices de pauvreté proposés par Chakravarty (1983).

La classe des indices de pauvreté de S-Gini est obtenue en utilisant la fonction de l'utilité collective de S-Gini (voir Donaldson et Weymark 1980 et Yitzhaki 1983). Pour le cas spécial de la fonction d'utilité collective standard Gini (qui est liée à l'indice traditionnel et bien connu d'inégalité Gini), la procédure donne l'indice de pauvreté Thon-Chakravarty-Shorrocks. L'on peut se référer à cet indice comme l'indice de pauvreté "Gini", à partir duquel l'indice de pauvreté séminal Sen (1976) est une transformation particulière.

Tous les indices ci-dessus sont en train de décroître dans le milieu du niveau de vie, c'est-à-dire ils décroissent quand le niveau de vie d'un pauvre augmente. Par ailleurs, l'on dit qu'ils sont sensibles à la distribution (sauf l'indice de Sen): un transfert d'une personne riche (bien qu'elle puisse être possiblement pauvre) à une personne plus pauvre diminue la pauvreté réunie.

Indices du fossé de pauvreté

L'approche populaire pour agréger la pauvreté, cependant, s'est souvent centrée sur la distribution des fossés de pauvreté, $z - y_i^*$. Une fois que la distribution des fossés de pauvreté a été calculée, l'on se sert de l'agrégation des fonctions analogues à celles données ci-dessus. La classe d'indices de fossé de pauvreté la plus populaire s'appelle «la classe de Foster-Greer-Thorbecke » (1984) définie ainsi:

$$P_a(z) = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N}\left(\frac{z - y_i^*}{z}\right)^a$$

où $\alpha > 0$. Quand $\alpha = 0$, l'indice FGT donne l'exemple le plus simple et connu d'un indice de pauvreté. $P_0(z)$ est la proportion par compte de personnes, il s'agit tout simplement de la proportion des pauvres (ceux qui ont un fossé de pauvreté positif) dans une population. Le prochain indice simple et commun est donné par $\alpha = 1$. $P_1(z)$ est la somme des fossés de pauvreté divisée par N. C'est donc le fossé de pauvreté moyen, et il est équivalent au déficit moyen du niveau de vie en relation avec le seuil de pauvreté d'une population. Au cas où un gouvernement pourrait cibler parfaitement les pauvres, et le niveau de vie des pauvres y_i et ne serait pas affecté par ce ciblage, $P_1(z)$ indiquerait le niveau des dépenses par tête nécessaires à éliminer la pauvreté. Pour $\alpha = 2$, on obtient la somme populaire des fossés de pauvreté au carré, un indice qui est "sensible à la distribution", comme tous les indices FGT pour lesquels $\alpha = 1$.

D'autres indices de pauvreté peuvent être facilement proposés, en utilisant d'autres fonctions d'agrégation du fossé de pauvreté qui obéissent à certains axiomes désirables (tels que l'augmentation et la sensibilité à la distribution dans le fossé de pauvreté) trouvés dans la littérature.

Indices de pauvreté décomposables par groupe

Une grande partie de la littérature sur la construction des indices de pauvreté s'est centrée sur la possibilité de la décomposition des indices dans des sous-groupes de population. Cette idée a mené à l'identification d'un sous-groupe d'indice de pauvreté appelé "la classe des indices de pauvreté décomposables". Ces indices ont la propriété d'être exprimés comme une somme pesée (de façon générale, comme une fonction séparable) des mêmes indices de pauvreté évalués parmi des sous-groupes d'une population. Ils incluent souvent les classes d'indices FGT et Chakravarty , ainsi que l'indice Watts.

Admettons que la population se divise en un nombre K de sous-groupes exclusifs et réciproques, où φ_k est la portion de la population dans le sous-groupe k. Pour l'indice FGT, on a:

$$P_a(z) = \sum_{k=1}^{K} j_k P_k^a(z)$$

où $P_k^a(z)$ est l'indice de pauvreté FGT du sous-groupe k. Les indices Watts et Chakravarty peuvent être exprimés comme une somme des indices de pauvreté de chaque sous-groupe de la même manière que pour les indices FGT.

> *La décomposition des sous-groupes implique que l'amélioration d'un des sous-groupes améliorera nécessairement la pauvreté réunie si les niveaux de vie dans d'autres groupes n'ont pas changé. Elle implique aussi que la conception des filets sociaux de sécurité sociale et le ciblage des bénéfices dans un groupe donné peuvent être atteints indépendamment de la distribution des niveaux de vie dans d'autres groupes. Ceci permet au ciblage d'être effectué de façon décentralisée: seules les caractéristiques d'une population pertinente sont importantes pour l'exercice. Si le ciblage réussit à diminuer la pauvreté à un niveau local, alors le ciblage doit réussir aussi à un niveau d'ensemble*.

La décomposition des sous-groupes est dès lors utile, bien qu'elle ne soit pas impérative à l'analyse de la pauvreté. En particulier, l'on doit admettre que ce n'est pas parce que la propriété d'indice facilite le profil et l'analyse des avantages comparatifs des diverses formes de ciblage que cette propriété est moralement correcte. Entre autre, imposer la décomposition et la propriété de l'aspect d'addition peuvent signifier la perte de quelques aspects éthiques importants à l'agrégation de la pauvreté. Dans ce contexte, Ravillion (1994) remarque que lors de la mesure de la pauvreté "une objection possible à l'aspect d'addition est qu'elle n'attache pas de poids à seulement un aspect d'un profil de pauvreté: l'inégalité entre les sous-groupes dans la prolongation de la pauvreté". Ceci peut être un défaut important si les considérations de la privation des relatifs des entre-groupes sont significatives.

IX. Les courbes quantiles de pauvreté quantiles

Il est généralement informatif de présenter la distribution entière des fossés de pauvreté dans un graphique simple, de façon à montrer à la fois l'incidence et l'inégalité des privations des niveaux de vie. Les *courbes des fossés* de pauvreté sont particulièrement utiles. Pour voir comment elles peuvent être calculées, classez les observations du plus pauvre au plus riche en termes de revenus, afin qu'ils prennent des valeurs de plus en plus hautes quand les rangs augmentent: $y_1 = y_2 < \ldots = y_N$. Laissez p_i représenter le rang d'observation i dans une population entre 0 et 1. Puisqu'il y a N nombre d'individus, le rang d'observation i est $p_i = i/N$, et y_i est appelé $100 \cdot p_i$ % revenu quantile. Rappelez-vous que les fossés de pauvreté sont notés $z - y^*$. Le $100 \cdot p_i$ % fossé de pauvreté quantile est donné par $g(p_i, z) = z - y_i^*$. Quand les *quantiles* des fossés de pauvreté sont situés dans le graphique sur des valeurs de p_i, on obtient la courbe du fossé de pauvreté (voir graphique 1). La courbe du fossé de pauvreté montre "l'intensité de la pauvreté" de chaque rang dans la population. La courbe décroît naturellement avec le rang p de la population, et atteint zéro quand la valeur de p est équivalente à la portion par compte de personnes. L'intégral sous la courbe donne le fossé de pauvreté moyen, sa pente, et le degré de l'inégalité de la distribution des fossés de pauvreté.

Graphique 1: Courbe du fossé de pauvreté

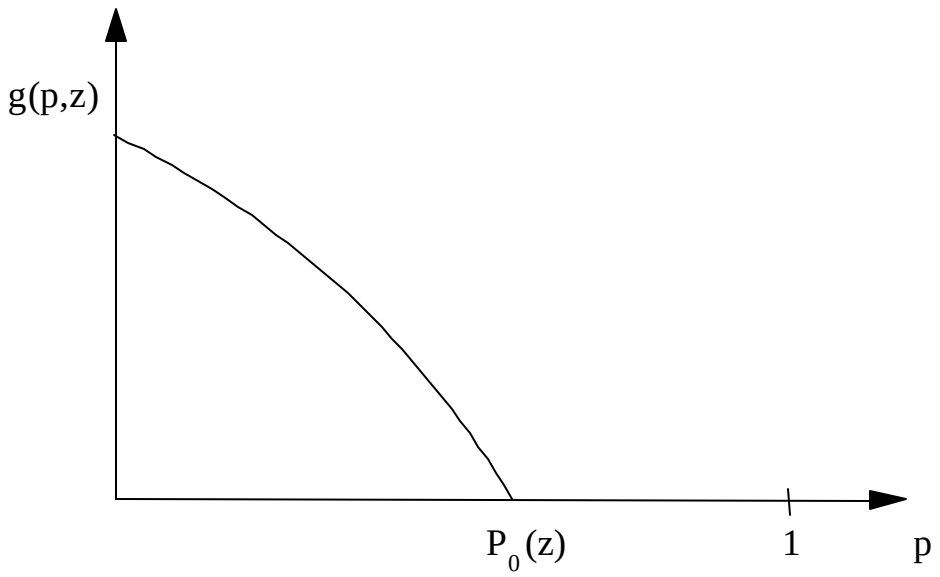

Source: Auteur.

Une autre courbe quantile qui est graphiquement informative et qui est utile aux mesures et aux comparaisons de la pauvreté est la courbe du fossé de pauvreté cumulative (CPG). Elle est définie par:

$$G(p_i, z) = \frac{1}{N} \sum_{j=1}^{i} (z - y_i^*)$$

La courbe CPG accumule les fossés de pauvreté du bas p_i proportion de la population, voir graphique 2. La courbe CPG apprécie pour les comparaisons de pauvreté le même intérêt que les courbes Lorenz et Lorenz Généralisé pour l'analyse de l'inégalité et de la protection sociale. Sa pente p_i montre le fossé de pauvreté quantile, $g(p_i, z) = z - y_i^*$. Sa distance du seuil d'égalité parfaite du fossé de pauvreté montre l'inégalité des fossés de pauvreté parmi la population. $G(p_i = 1; z)$ est équivalent au fossé de pauvreté moyen, et la valeur horizontale à laquelle $G(p_i; z)$ devient horizontal livre la pauvreté par compte de personnes. Quand la partie en dessous de la courbe CPG est pesée par 2, elle donne l'indice de pauvreté Gini.

Tableau 2: Courbe CPG

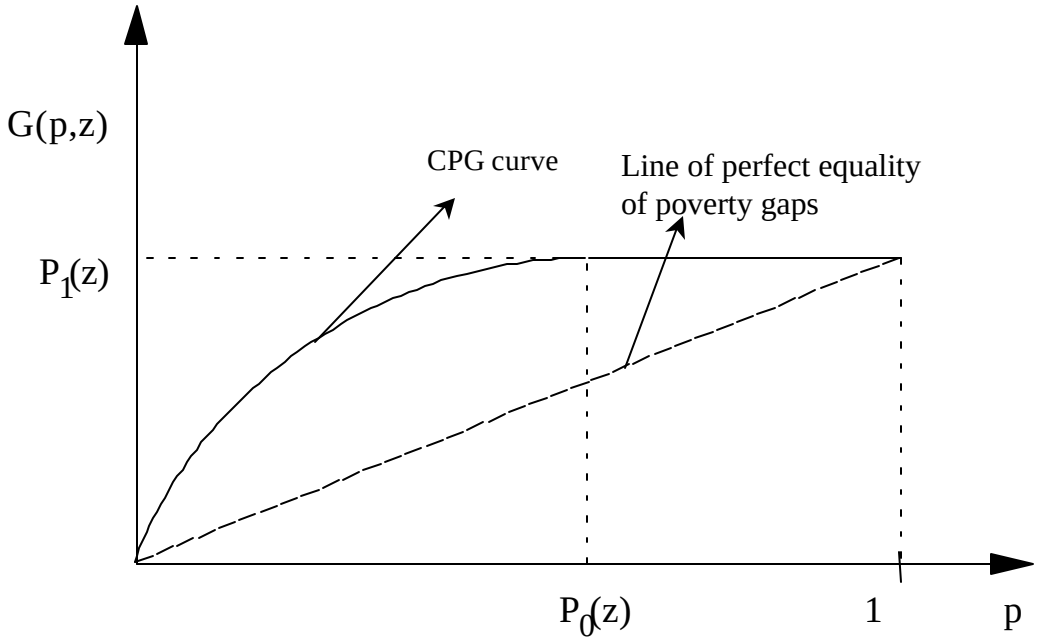

Source: Author

X. La dominance de la pauvreté

La raison principale de l'exécution des analyses de la dominance de la pauvreté est que les comparaisons de la pauvreté à travers le temps, les régions, les groupes socio démographiques ou les régimes fiscaux, peuvent être sensibles au choix d'indice de pauvreté. Ceci pose un problème vu qu'un choix différent de l'indice de pauvreté ou du seuil de pauvreté pourrait bouleverser une conclusion auparavant obtenue que la pauvreté soit plus grande dans la région A que dans la région B, ou bien que la pauvreté puisse diminuer en suivant l'introduction d'une politique fiscale particulière ou d'un plan d'ajustement macroéconomique. Une telle sensibilité doit être vérifiée pour avoir la confiance que l'ordre de pauvreté soit suffisamment solide pour le choix d'un seuil de pauvreté ou d'un indice de

pauvreté. Une autre raison est qu'il existe des erreurs inconnues quand on mesure le niveau de vie et cette raison affectera nécessairement les estimations cardinales de la pauvreté; sous quelques suppositions (forcément restrictives) de telles erreurs ne contamineraient pas les comparaisons ordinales de pauvreté.

En essence, vérifier la dominance de la pauvreté nous permet d'assurer les comparaisons de la pauvreté qui tiennent nécessairement à des groupes (ou classements) d'indices de pauvreté, ainsi qu'à l'étendue des seuils de pauvreté. Ces classements sont définis pour des ordres spécifiques *s* de la dominance stochique. Le classement de premier ordre des indices de pauvreté regroupe tous les indices de pauvreté qui diminuent hebdomadairement quand le niveau de vie de quelqu'un dans la population augmente. Par "diminution hebdomadaire", l'on veut dire que l'indice de pauvreté n'augmentera jamais en suivant une augmentation dans le niveau de vie de quelqu'un, et diminuera parfois si la personne en question avait un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté. Ces indices de pauvreté ont des propriétés analogues à ceux des fonctions d'utilités collectives "*parentiennes*": à d'autres choses égales, plus les niveaux de vie individuels sont larges plus la société est meilleure (avec une pauvreté plus basse). Le classement du deuxième ordre de l'indice de pauvreté contient les indices (parmi les indices du classement de premier ordre) qui ont une préférence éthique pour les pauvres parmi les pauvres. Mathématiquement, ces indices sont convexes dans un niveau de vie: tous autres aspects étant égaux, plus la distribution sera égale parmi les pauvres, plus bas sera le niveau de pauvreté. Les indices montrent donc une préférence pour l'égalité des niveaux de vie. S'il y a un transfert d'un pauvre à une personne plus pauvre encore, sans renverser les rangs des deux individus, les indices du classement ne pourront jamais augmenter et peuvent même diminuer. Cette propriété de préférence est analogue au principe Pigou-Dalton, principe de transfert des fonctions d'utilité collective (la protection sociale *augmente* quand il s'agit d'un transfert égal des niveaux de vie). Il y a donc "sensibilité à la distribution." Tous les indices qui appartiennent au classement du deuxième ordre sont aussi indices du classement du premier ordre.

Pour comprendre les indices du classement du troisième ordre, imaginez quatre niveaux de niveau de vie pour les individus 1, 2,3, et 4 pour que $y_2 - y_1 = y_4 - y_3 > 0$ et $y_1 < y_3$. Admettons un transfert marginal de \$1 du niveau de vie de l'individu 2 à l'individu 1 (un transfert égal) en même temps que \$1 identique serait transféré de l'individu 3 à l'individu 4 (un transfert inégal). En littérature, un transfert comme celui-ci s'appelle "un transfert composite favorable". Remarquez que le transfert égal est effectué plus tard dans la distribution des niveaux de vie que le transfert inégal. Ceci peut être justifié par le fait que le récipient du premier transfert, 1, a un niveau de vie plus bas que le donateur du deuxième transfert, 3, puisque $y_3 > y_1$.

> *Il y a souvent des raisons éthiques pour être plus sensible socialement à ce qui arrive au plus bas de la distribution du niveau de vie plutôt qu'au plus haut. L'on peut donc être moins concerné par un transfert inégal et donc "mauvais" qui a lieu plus haut dans la distribution des niveaux de vie que l'on est content pour un transfert égal et donc "bon" qui a lieu plus bas dans la distribution. Les indices de pauvreté du deuxième ordre qui démontrent que cette propriété va en diminuant quand un transfert composite favorable est effectué, appartiennent aussi aux indices de pauvreté du troisième ordre et obéissent au principe de la sensibilité du transfert. Mathématiquement, nous*

exigeons pour les indices de pauvreté que la dérive du deuxième ordre diminue en fonction des revenus.

Si l'on veut, l'on peut définir les indices de pauvreté des classements subséquents de façon analogue. Pendant que l'ordre s du classement des indices de pauvreté augmente, les indices deviennent de plus en plus sensibles à la distribution des niveaux de vie parmi les plus pauvres. A la limite, quand s *devient très large, seul le niveau de vie de l'individu le plus pauvre est important lors de la comparaison de la pauvreté dans deux distributions..*

Un nombre d'indices de pauvreté très connus se conforment aux classements définis ci-dessus. L'indice par compte de personnes appartient uniquement à la première classe (classement du premier ordre). Le fossé de pauvreté moyen appartient à la première et à la deuxième classe, ainsi que l'indice Watts, les indices Chakravarty et CHU, et l'indice Gini. L'indice du fossé de pauvreté au carré appartient aux trios premières classes.

Pour vérifier si la pauvreté est plus grande dans A que dans B pour tous les indices membres d'une des trois premières classes, il existe deux approches: l'approche primale et l'approche duelle. L'on observera les deux méthodes.

L'approche primale à la dominance de la pauvreté

L'on veut savoir si l'on peut affirmer avec confiance que la pauvreté dans une distribution A est plus grande que celle dans une distribution B , affirmation qui est valable pour tous les indices de pauvreté appartenant à une de ces classes d'indices de pauvreté, mentionnées ci-dessus ainsi que pour une portée de possibilités de seuils de pauvreté. Pour chercher cette affirmation avec une approche primale, l'on emploie des courbes de dominance $D^s(z)$ pour les ordres de dominance $s = 1, 2, 3, \ldots$ Il existe un lien utile entre les courbes de dominance des indices populaires FGT. C'est un lien qui facilite énormément le calcul $D^s(z)$. En effet, on montrera que:

$$D^s(z) = c.P_{s-1}(z)$$

où $c = 1/(s-1)!$ est un constant qui peut être ignoré lors de l'emploi des courbes de dominance. Ainsi, pour calculer une courbe de dominance de l'ordre de *s*, l'on calcule seulement l'indice FGT à $\alpha = s - 1$. La courbe de dominance du premier ordre est ensuite donnée par l'indice par compte de personnes, la courbe du deuxième ordre est indiquée par l'indice du fossé de pauvreté moyen et la courbe du troisième ordre par l'indice du fossé de pauvreté au carré, et ainsi de suite.

Admettons que l'étendue des seuils de pauvreté admissibles soit limitée vers le haut par z_{max}. Pour vérifier s'il y a dominance de pauvreté, peu importe l'ordre de dominance *s*, l'approche est simple et toujours la même. Pour la dominance de pauvreté du premier ordre, l'on doit regarder si:

$$D_A^1(z) \geq D_B^1(z) \text{ pour tout } z \in [0, z_{max}].$$

Pour la dominance du premier ordre, l'on exige que la pauvreté par compte de personnes dans *A* soit toujours (légèrement) plus large que le compte de personnes en *B*, pour tous les

seuils de pauvreté entre 0 et z_{max}. C'est une condition relativement rigoureuse. Cependant, si ça tient au niveau pratique, on aura donc un ordre de pauvreté très robuste: l'on pourrait affirmer sans ambiguïté que la pauvreté est plus grande en *A* qu'en *B* pour tout seuil de pauvreté entre 0 et z_{max} et pour tout indice du classement de premier ordre. Ces indices comprennent tous ceux qui diminuent faiblement dans leurs niveaux de vie. Puisque presque tous les indices de pauvreté obéissent à cette restriction, il s'agit d'une conclusion effectivement très importante.

Pour la dominance de pauvreté du deuxième ordre, l'on exige que le fossé de pauvreté moyen en *A* soit plus grand que le fossé de pauvreté moyen en *B*, pour tous les seuils de pauvreté entre 0 et z_{max} :

$$D_A^2(z) \geq D_B^2 \text{ pour tout } z \in [0, z_{max}].$$

Celle-ci est une condition moins rigoureuse que la condition de la dominance de pauvreté du premier ordre, puisque quand la dominance du premier ordre qui est supérieure à $[0, z_{max}]$ tient, alors la dominance du deuxième ordre supérieure à $[0, z]$ doit aussi tenir, mais ce n'est pas nécessairement vrai à l'inverse. Si la dominance de pauvreté du deuxième ordre tient au niveau pratique, alors un ordre de pauvreté très rigoureux est obtenu: on pourrait dire sans ambiguïté que la pauvreté est plus haute dans A que dans B pour tous les seuils de pauvreté entre $[0, z_{max}]$ et pour tous les indices de pauvreté du deuxième ordre. La plupart des indices trouvés dans la littérature tombent dans cette catégorie, une grande exception étant le compte par personnes et les indices Sen. En fait, une comparaison des distributions A et B dans le tableau 1 montre que cette condition est obéie avec tout choix de z_{max}. Dès lors, dire que A est plus pauvre que B dans le tableau est une affirmation robuste puisqu'elle est valable pour tout indice de pauvreté sensible à la distribution (le compte par personne n'est pas sensible à la distribution et par conséquent n'indique pas toujours plus de pauvreté dans A) pour tout choix du seuil de pauvreté. Comme il a été mentionné, la dominance de pauvreté du deuxième ordre est un critère moins rigoureux à vérifier au niveau pratique que la dominance du premier ordre. Cependant le prix de cette affirmation est que le jeu d'indices sur lequel est vérifiée la dominance de pauvreté est plus petit pour la dominance du deuxième ordre que pour la dominance du premier ordre.

L'on peut répéter ce processus pour tout ordre arbitraire de dominance. L'on trouvera plus de pauvreté dans A que dans B pour tous les seuils de pauvreté entre 0 et z_m et pour tous les ordres d'indices de pauvreté *s*- si:

$$D_A^s(z) \geq D_B^s \text{ pour tout } z \in [0, z_{max}].$$

Ceci est illustré dans la figure 3, où la dominance tient jusqu'à z_{max}, mais ne tiendrait pas si z_{max} dépassait z^*. Vérifier la dominance de pauvreté est donc conceptuellement très direct. Pour la dominance du premier ordre, l'on utilise ce que l'on appelle "la courbe de l'indice de pauvreté", qui est l'indice du compte par personnes comme fonction de la portée des seuils de pauvreté $[0, z_{max}]$. Pour la dominance du deuxième ordre, on utilise "la courbe du déficit de pauvreté" qui est le fossé de pauvreté moyen, encore une fois comme fonction de la portée des seuils de pauvreté $[0, z_{max}]$. La dominance du troisième ordre emploie la courbe de la pauvreté sévère, ou bien l'indice du fossé de pauvreté au carré pour les seuils de pauvreté entre 0 et z_{max}.

Figure 3: Les courbes de dominance de pauvreté

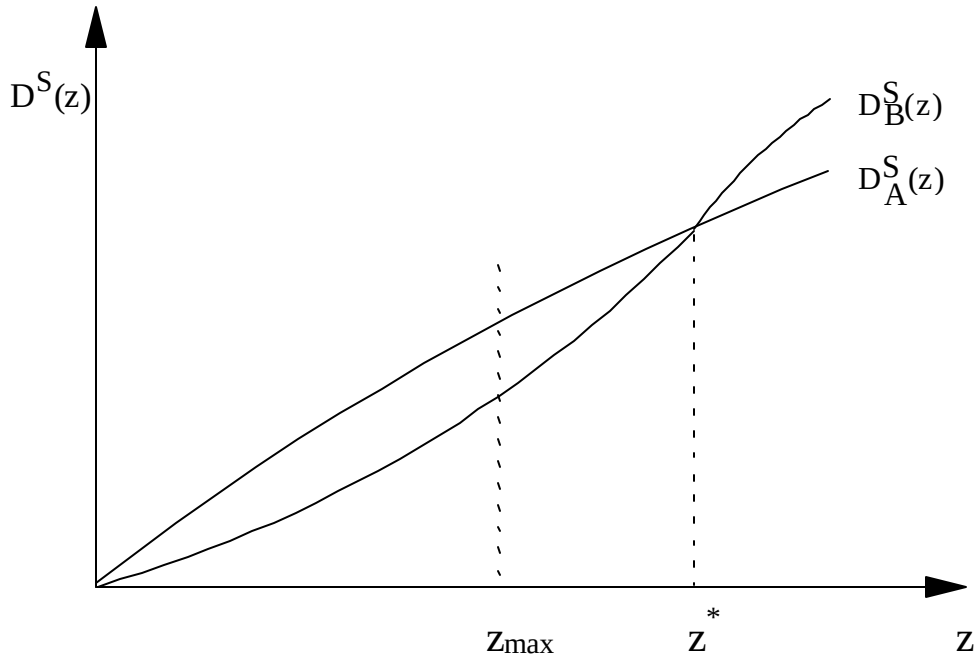

Source: Auteur.

L'approche duelle à la dominance de la pauvreté

Il existe aussi une approche duelle à la vérification des dominances du premier et du deuxième ordre, qui est parfois appelée un pourcentage ou une approche quantile. Tandis que l'approche primale utilise les courbes qui se centrent sur les niveaux de vie d'une population en dessous de seuils de pauvreté qui varient (0 à z_{max}), l'approche duelle utilise les courbes qui se centrent sur la population au niveau (ou plus bas) d'un rang spécifique dans la population. Comme l'on en a parlé auparavant, ces courbes ont des propriétés graphiques intéressantes, qui font de leur emploi une forme instructive de vérification de la dominance de pauvreté.

Pour une dominance de premier ordre, l'on a besoin de vérifier si $g_A(p, z_{max}) = g_B(p, z_{max})$ pour tous les rangs de p. Ceci exige que les fossés de pauvreté ne soient pas plus bas dans A que dans B, peu importe les rangs p considérés. L'on peut démontrer que cette dernière est équivalente à la condition de pauvreté primale du premier ordre décrite auparavant. Donc, quand $g_A(p, z_{max}) = g_B(p, z_{max})$ pour tout p, la pauvreté est plus haute dans A que dans B pour tout seuil de pauvreté entre 0 et z_{max} et pour tout indice de pauvreté du premier ordre.

La condition de dominance duelle du deuxième ordre est telle que $G_A(p, z_{max}) = G_B(p, z_{max})$ pour tout rang de p. Ceci demande que la courbe CPG soit plus haute dans A que dans B. Encore une fois, l'on peut montrer que cette condition est équivalente à la condition de dominance de pauvreté primale du deuxième ordre. Quand ceci est respecté, la pauvreté est donc plus haute en A qu'en B pour tout seuil de pauvreté entre 0 et z_{max} et pour tout indice de pauvreté du classement du deuxième ordre.

Références

Le mot *polycopié* décrit des ouvrages reproduits de façon informelle et peuvent ne pas être disponibles dans les bibliothèques.

Alwang, Jeffrey, and Paul B. Siegel. 2000. “Towards Operational Definitions and Measures of Vulnerability: A Review of the Literature from Different Disciplines.” World Bank, Human Development Network, Social Protection Unit. Washington, D.C.

Chakravarty, S.R. 1983. “A New Index of Poverty.” *Mathematical Social Sciences* 6(July): 307–13.

Donaldson, D., and J.A. Weymark. 1980. “A Single Parameter Generalization of the Gini Indices of Inequality.” *Journal of Economic Theory* vol. 22: 67–86.

Foster, J.E., J. Greer, and E. Thorbecke. 1984. “A Class of Decomposable Poverty Measures.” *Econometrica* 52(3): 761–76.

Glewwe, P., and G. Hall. 1998. “Are Some Groups More Vulnerable to Macroeconomic Shocks than Others? Hypothesis Tests Based on Panel Data from Peru.” *Journal of Development Economics* vol. 56: 181–206.

Goedhart, T., V. Halberstadt, A. Kapteyn, and B. Van Praag. 1977. “The Poverty Line: Concept and Measurement.” *Journal of Human Resources* vol. 4: 503–20.

Hentschel, Jesko, and Peter Lanjouw. 1996. “Constructing an Indicator of Consumption for the Analysis of Poverty.” Living Standards Measurement Study Working Paper No. 124. World Bank, Washington, D.C.

Jalan, Jyotsna, and Martin Ravallion. 1997. “Consumption Variability and Rural Poverty in Post-Reform China.” World Bank, Processed.

Orshansky, M. 1965. “Counting the Poor: Another Look at the Poverty Profile.” *Social Security Bulletin*(June): 3–29.

Ravallion, M. 1994. *Poverty Comparisons.* Switzerland: Harwood Academic Publishers. Rodgers, G., C. Gore, and J.B. Figueiredo, eds. 1995. *Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses.* Geneva: International Labour Organization (International Institute for Labour Studies).

Rowntree, S. 1901. *Poverty, a Study of Town Life.* London: MacMillan.

Saunders, Peter. 1994. *Welfare and Inequality: National and International Perspectives on the Australian Welfare State.* Cambridge: Cambridge University Press.

Sen, A.K. 1976., “Poverty: An Ordinal Approach to Measurement.” *Econometrica* 44(2): 219–31.

_____. 1981. *Poverty and Famine: An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford: Oxford University Press.

_____. 1983. "Poor, Relatively Speaking." *Oxford Economic Papers* 35(March): 153–69.

_____. 1997. *Inequality Reexamined*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Silver, H. 1994. "Social Exclusion and Social Solidarity: Three Paradigms." *International Labour Review* 133(5-6): 531–76.

Smith, Adam. 1776. *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, Home University Library, London.

Streeten, Paul, et al. 1981. *First Things First: Meeting Basic Human Needs in the Developing World*. Oxford: Oxford University Press.

Townsend, Peter. 1979. *Poverty in the United Kingdom: A Survey of Household Resources and Standards of Living*. Berkeley: University of California Press.

Van de Walle, Dominique. 1998. "Assessing the Welfare Impacts of Public Spending." *World Development* 26(3): 365–79.

Watts, H.W. 1968. "An Economic Definition of Poverty." In D.P. Moynihan, ed., *On Understanding Poverty*. New York: Basic Books.

World Bank (2001), *World Development Report 2000/2001, Attacking Poverty*, Oxford University Press

Yitzhaki, S. 1983. "On an Extension of the Gini Index." *International Economic Review*. 24: 617–28.